



联合国  
粮 食 及  
农 业 组 织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# COMITÉ DU PROGRAMME

**Cent vingt-cinquième session**

**Rome, 12-16 novembre 2018**

**Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources  
naturelles au service d'une agriculture durable (OS2)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. Masahiro Igarashi**  
**Directeur du Bureau de l'évaluation**  
**Tél.: +39 06570-53903**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



**Série des évaluations thématiques**

**Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée  
des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS2)**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
BUREAU DE L'ÉVALUATION**

## Table des matières

<b>1. Introduction .....</b>	<b>4</b>
1.1    Objet de l'évaluation.....	4
1.2    Champ d'application et objectifs .....	4
1.3    Méthode .....	4
1.3.1    Limites.....	5
<b>2. Description de l'objectif stratégique 2 de la FAO .....</b>	<b>5</b>
2.1    Le Cadre stratégique révisé.....	5
2.2    Le programme de l'OS2.....	6
2.2.1    Le programme et l'équipe de l'OS2.....	6
2.2.2    Mécanismes d'exécution.....	7
2.2.3    Ressources.....	7
<b>3. Constatations .....</b>	<b>8</b>
3.1    Positionnement stratégique et pertinence.....	8
3.2    Avantage comparatif et valeur ajoutée de la FAO dans le cadre du PS2.....	13
3.3    Clarté conceptuelle et adéquation de la conception de l'OS2.....	14
3.4    Efficacité et contribution aux résultats.....	19
3.5    Intégration des thèmes transversaux .....	29
3.6    Efficacité des partenariats.....	34
3.7    Approches et modalités de mise en œuvre.....	37
3.8    Mécanismes d'exécution.....	38
<b>4. Conclusions et recommandations .....</b>	<b>42</b>
4.1    Conclusions .....	42
4.2    Recommandations.....	46

## 1. Introduction

### 1.1 Objet de l'évaluation

1. Le présent rapport donne un aperçu des principales constatations et conclusions issues de l'évaluation de la contribution fournie par la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS2), en application du plan de travail indicatif à horizon mobile relatif à l'évaluation stratégique et programmatique 2015-2017 approuvé à la cent sixième session du Comité du Programme de la FAO.

### 1.2 Champ d'application et objectifs

2. L'évaluation porte sur les activités entreprises par la FAO pour contribuer à l'OS2 aux niveaux mondial, régional et national, qu'elles aient été ou non directement appuyées par l'équipe chargée du Programme stratégique 2 (PS2). Elle couvre la période 2014-2017, soit la période écoulée depuis l'adoption du nouveau Cadre stratégique, mais les programmes lancés avant 2014 qui relèvent de l'OS2 ont également été pris en compte.

3. Les objectifs de l'évaluation ont été axés sur la responsabilité vis-à-vis des Membres et des partenaires de la FAO. L'équipe d'évaluation a examiné les progrès accomplis au regard de l'OS2 et leur valeur ajoutée pour les actions engagées par la FAO pour promouvoir l'alimentation et l'agriculture durables. Étant donné que les objectifs stratégiques ont été adoptés relativement récemment, l'évaluation ne visait pas à estimer l'impact des activités.

4. L'équipe d'évaluation s'est concentrée sur trois questions fondamentales:

- **Positionnement stratégique et pertinence:** le positionnement global de la FAO, son influence sur les politiques et ses actions de sensibilisation dans les domaines liés à l'OS2 ont-ils été en adéquation avec les besoins des États Membres?
- **Efficacité et contribution aux résultats, notamment aux thèmes transversaux:** dans quelle mesure les interventions, les approches, les stratégies et les cadres conceptuels relevant du PS2 ont-ils permis de contribuer efficacement à la réalisation des résultats stratégiques?
- **Modalités de mise en œuvre, efficience et partenariats:** dans quelle mesure les approches, les stratégies et les modalités de mise en œuvre adoptées dans le cadre des interventions liées au PS2 ont-elles été efficientes et appropriées?

### 1.3 Méthode

5. L'évaluation a été conduite par le Bureau de l'évaluation de la FAO avec l'appui d'une équipe composée de consultants externes possédant des connaissances thématiques spécialisées. Les observations et les commentaires de l'équipe chargée du PS2 ont été d'une grande utilité tout au long du processus d'évaluation.

6. L'évaluation s'est appuyée sur plusieurs sources pour la collecte de données ainsi que sur une approche combinant différentes méthodes, notamment l'examen de documents et l'analyse de données administratives<sup>1</sup>, une mété-analyse des données communiquées par le Bureau de l'évaluation ou issues d'autres évaluations et des entretiens avec 429 personnes aux niveaux mondial, régional et national. Durant le processus d'évaluation, des visites ont été effectuées dans les pays et bureaux régionaux suivants:

<sup>1</sup> L'annexe web 4 répertorie l'ensemble des documents consultés.

- Afrique: Ghana (bureau régional), Kenya, Rwanda
- Asie et Pacifique: Thaïlande (bureau régional), Bangladesh, République démocratique populaire lao, Viet Nam
- Europe orientale et Asie centrale: Hongrie (bureau régional), République kirghize
- Amérique latine et Caraïbes: Chili (bureau régional), Panama (bureau sous-régional), Bolivie
- Proche-Orient et Afrique du Nord: Égypte (bureau régional), Maroc

### **1.3.1 Limites**

7. L'agriculture durable entre dans la majeure partie du travail technique et programmatique de la FAO, et représente une grande partie de son mandat. Les secteurs tels que la foresterie, la pêche, la culture et l'élevage, en tant que grands domaines d'activité de l'Organisation, ont fait l'objet d'évaluations thématiques distinctes par le passé. Les progrès accomplis au regard des thèmes transversaux relatifs à la nutrition et à la parité hommes-femmes sont actuellement mesurés dans le cadre d'évaluations spécifiques, qui permettront un examen plus poussé des activités dans ces domaines. L'équipe d'évaluation ne s'est pas penchée de manière détaillée sur l'ensemble de ces secteurs et de ces thèmes, mais s'y est intéressée dès lors qu'ils présentaient un lien avec l'OS2. Elle ne peut donc pas prétendre proposer une analyse exhaustive des réalisations dans l'ensemble des domaines de travail couverts par cet objectif stratégique.

## **2. Description de l'objectif stratégique 2 de la FAO**

### **2.1 Le Cadre stratégique révisé**

8. La FAO soutient depuis longtemps la notion de production agricole durable, en tant qu'élément crucial pour l'élimination de la faim et l'utilisation durable des ressources naturelles. Avec la publication du rapport Brundtland (Notre avenir à tous, 1987)<sup>2</sup>, qui a fait entrer le terme «développement durable» dans le langage courant et a jeté les bases de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), et le Sommet de la Terre de 1992, il est devenu de plus en plus évident que le développement serait compromis si les considérations sociales et environnementales n'étaient pas mieux prises en compte dans le processus décisionnel. Tandis que la demande d'aliments (destinés à la consommation humaine et animale) et de fibres progresse, le changement climatique fait peser de plus en plus de menaces sur l'agriculture; il réduit les ressources naturelles disponibles (notamment en eau et en terres), et entraîne des phénomènes extrêmes et récurrents. Parallèlement, les systèmes de production (culture, élevage et aquaculture), qui se sont tous développés et intensifiés pour satisfaire la demande grandissante de denrées alimentaires liée à la croissance et à l'évolution de la population, exercent des pressions sur ces mêmes ressources. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et des objectifs de développement durable ainsi que l'Accord de Paris sur le changement climatique ont fait apparaître la nécessité urgente de s'attaquer à ces problèmes et menaces d'ampleur mondiale et ont permis de mesurer l'importance de l'alimentation et de l'agriculture durables en tant qu'éléments essentiels de l'action en faveur du développement durable, faisant ainsi de la FAO un acteur de premier plan en la matière. Pendant plusieurs décennies, la FAO a joué un rôle de chef de file, en définissant des concepts et en appuyant des traités, politiques, stratégies et programmes internationaux de développement durable dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

<sup>2</sup> Rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement: Notre avenir à tous. 1987. [https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf).

9. D'après la définition qui en a été donnée par la FAO, le développement durable consiste à «aménager et conserver les ressources naturelles et orienter les changements techniques et institutionnels de manière à satisfaire les besoins des générations actuelles et futures. Dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, il s'agit de conserver les terres, les eaux et le patrimoine zoogénétique et phytogénétique et d'utiliser des moyens sans danger pour l'environnement, techniquement bien adaptés, économiquement viables et socialement acceptables» (Conseil de la FAO, 1989)<sup>3</sup>. Le concept de durabilité s'inscrit totalement dans la vision de la FAO et son Cadre stratégique révisé, lesquels font ressortir la nécessité de transformer sans délai l'agriculture et les systèmes alimentaires de manière à satisfaire une demande alimentaire plus importante que jamais dans un contexte de croissance rapide de la population mondiale, tout en offrant des moyens d'existence adéquats et en s'attaquant aux problèmes de la raréfaction des ressources naturelles et des effets préjudiciables du changement climatique.

10. À sa prise de fonction en janvier 2012, le Directeur général de la FAO a lancé une révision du Cadre stratégique de l'Organisation qui a débouché sur le Cadre stratégique révisé 2010-2019, approuvé par la Conférence de la FAO en juin 2013. Le cadre révisé a défini une hiérarchie de buts et d'objectifs, à commencer par la vision de l'Organisation, à savoir «un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental». Le Cadre stratégique définit une nouvelle manière de travailler pour la FAO, en mettant l'accent sur l'importance d'un meilleur ciblage et d'une collaboration plus étroite entre les unités pour atteindre les objectifs de l'Organisation et mieux répondre aux besoins des pays. Son deuxième objectif stratégique vise à rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables.

## 2.2 Le programme de l'OS2

### 2.2.1 Le programme et l'équipe de l'OS2

11. L'OS2 est issu de la vision de l'agriculture durable de la FAO, laquelle requiert une intégration entre les secteurs – production végétale, élevage, foresterie, aquaculture et pêches – et la prise en compte des considérations sociales, économiques et environnementales. Il s'articule autour de quatre résultantes qui visent à promouvoir le développement agricole durable<sup>4</sup> à tous les niveaux et qui sont énoncées comme suit: i) des pratiques améliorant durablement la productivité agricole sont adoptées; ii) les mécanismes de gouvernance sont renforcés pour favoriser la transition vers une agriculture durable; iii) des instruments internationaux et des mécanismes de gouvernance connexes en faveur de systèmes alimentaires durables sont approuvés et adoptés; et iv) les décisions de planification et de gestion sont fondées sur des éléments concrets.

12. Le Programme stratégique 2 est conduit par une équipe de gestion qui a été constituée fin 2015 et qui est responsable de la coordination générale du programme de travail, notamment de la planification, du suivi, de l'établissement des rapports, de la facilitation de la coordination entre les départements et de l'appui aux bureaux décentralisés. Il est important de noter que l'équipe de gestion du PS2 n'est pas responsable de la mise en œuvre des activités, ce rôle revenant aux divisions techniques et aux bureaux décentralisés.

<sup>3</sup> FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, 1989. Troisième partie, page 65. <http://www.fao.org/3/a-t0162f.pdf>.

<sup>4</sup> Dans le présent rapport, le terme «agriculture» couvre la production végétale, l'élevage, la foresterie, la pêche et l'aquaculture.

## 2.2.2 Mécanismes d'exécution

13. Les dispositions relatives à la mise en œuvre du Cadre stratégique ont été établies pour l'exercice biennal 2014-2015, puis ont fait l'objet, dans les années qui ont suivi, de modifications destinées à adapter les procédures d'exécution et de suivi en fonction des nouveaux besoins et des enseignements tirés de l'expérience.

14. Les mécanismes d'exécution retenus par la FAO pour atteindre l'OS2 comprenaient les cadres de programmation par pays (CPP), les grands domaines d'activité, les initiatives régionales et les activités techniques de l'Organisation<sup>5</sup>. Ces mécanismes d'exécution sont gérés par des «équipes d'exécution» pluridisciplinaires. Celles-ci sont constituées de membres issus de l'ensemble du personnel de la FAO, qui assument des rôles de points focaux et/ou de responsables de l'exécution. À partir de l'exercice biennal 2018-2019, les grands domaines d'activité n'ont plus été utilisés en tant que mécanisme d'exécution et ont été remplacés par les produits mondiaux axés sur les connaissances<sup>6</sup>.

15. Dans un premier temps, les initiatives régionales ont été rattachées à l'un des objectifs stratégiques pour leur mise en œuvre, bien qu'elles rassemblent des équipes pluridisciplinaires contribuant à plusieurs de ces objectifs. À l'origine, l'OS2 présidait à quatre initiatives régionales: l'Initiative régionale de gestion intégrée des paysages agricoles en Afrique, l'Initiative régionale sur le riz et l'Initiative régionale en faveur de la croissance bleue en Asie-Pacifique, et l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche Orient et en Afrique du Nord. Parallèlement, des initiatives régionales dépendant d'autres objectifs stratégiques ont également intégré des domaines de travail contribuant à l'OS2.

16. Au niveau des pays, le premier canal d'exécution est le Cadre de programmation par pays; il s'agit d'un accord entre les autorités nationales et la FAO qui définit les domaines sur lesquels l'Organisation doit concentrer ses activités pendant une période de deux à quatre ans.

17. Les activités techniques de l'Organisation correspondent à des initiatives que la FAO conduit ou auxquelles elle participe et qui sont destinées à faciliter l'adoption et la mise en œuvre d'instruments internationaux et de mécanismes de gouvernance. Au nombre de 125 à la FAO, ces activités relèvent pour la plupart de l'OS6; on en compte 30 qui sont rattachées à l'OS2<sup>7</sup>.

## 2.2.3 Ressources

18. En ce qui concerne les ressources du Programme ordinaire, le PS2 est le plus important programme stratégique de la FAO, avec environ 40 pour cent des dépenses financées à partir des contributions ordinaires sur la période visée par l'évaluation (2014-2017)<sup>8</sup>. Si l'on ajoute les ressources extrabudgétaires, le PS2 arrive en deuxième position, après le PS5, avec 31 pour cent environ des dépenses combinées (au titre du Programme ordinaire et des ressources

<sup>5</sup> On trouvera la liste complète des mécanismes d'exécution liés à l'OS2 à l'annexe web 3.

<sup>6</sup> [http://intranet.fao.org/fao\\_communications/news/detail/c/56810/](http://intranet.fao.org/fao_communications/news/detail/c/56810/) (note: accessible uniquement sur l'intranet de la FAO).

<sup>7</sup> Ce chiffre ne comprend pas les six éléments classés dans la catégorie des activités techniques de l'Organisation aux fins d'imputabilité et de budgétisation par le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, à savoir: CT11, Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP), CT58, Division mixte FAO/Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (AGE), CT66, Point de contact pour les questions de parité hommes-femmes, CT69, Division de la statistique (ESS), CT70, Division du Centre d'investissement (TCI), CT72, Division du changement climatique (NRC).

<sup>8</sup> Source: Rapport sur l'exécution du Programme de la FAO 2014-2015 (tableau 12) et 2016-2017 (tableau 11).

extrabudgétaires) sur la période considérée, soit un total de l'ordre de 1,29 milliard d'USD. Ces chiffres comprennent les ressources en personnel et hors personnel. La majeure partie des ressources engagées au titre de l'OS2 ont été consacrées à la résultante 1 (49 pour cent), suivie de la résultante 4 (20 pour cent), de la résultante 2 (17 pour cent) et de la résultante 3 (14 pour cent).

19. L'utilisation des ressources en personnel financées à partir des contributions ordinaires est définie par l'équipe de gestion du PS2 et les différentes unités de la FAO au moyen d'accords sur le niveau de service. La plupart de ces ressources sont affectées aux bureaux décentralisés, suivis des grands départements techniques: Département des pêches et de l'aquaculture (FI), Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs (AG), Département des forêts (FO) et Département du climat, de la biodiversité, des terres et des eaux (CB).

20. L'équipe d'évaluation a recensé 1 430 projets contribuant à l'OS2, pour un budget total de 2,48 milliards d'USD, lequel avait été utilisé à hauteur de 64 pour cent environ en janvier 2018. Un grand nombre de ces projets contribuent à plus d'un objectif stratégique; le budget alloué exclusivement à l'OS2 est estimé à 1,96 milliard d'USD (environ 79 pour cent du budget total). Dans ce portefeuille d'activités, les projets exécutés à l'échelon d'un pays sont majoritaires (66 pour cent environ), suivis des projets menés à l'échelle mondiale et interrégionale (21 pour cent environ) et des projets régionaux et sous-régionaux (13 pour cent environ).

21. La majeure partie des financements alloués aux projets va à l'Afrique (budget total de quelque 385 millions d'USD consacré aux projets de l'OS2, soit 40 pour cent des projets de cet objectif stratégique qui ne sont pas menés à l'échelle mondiale), suivie des régions Asie-Pacifique (21 pour cent), Amérique latine et Caraïbes (19 pour cent), Proche-Orient et Afrique du Nord (13 pour cent) et, enfin, Europe orientale et Asie centrale (7 pour cent).

22. Les financements des projets menés au titre de l'OS2 proviennent principalement de donateurs bilatéraux (66 pour cent), par l'intermédiaire du Programme de coopération FAO/gouvernements. Les projets financés au moyen de fonds fiduciaires unilatéraux, dans lesquels un État Membre alloue des fonds à la FAO pour des projets devant être menés sur son territoire, représentent une part importante du total (10 pour cent). Par ailleurs, les projets financés par des fonds multidonneurs représentent 12 pour cent environ du portefeuille de l'OS2. Enfin, la part des projets financés par des fonds et des programmes conjoints des Nations Unies dans ce portefeuille avoisine les 6 pour cent, de même que celle des projets imputés sur le Programme ordinaire de la FAO par l'intermédiaire du Programme de coopération technique.

### **3. Constatations**

#### **3.1 Positionnement stratégique et pertinence**

**Constatation 1.** L'agriculture durable occupe une place centrale dans le Programme 2030, et les pays accordent une importance croissante à l'intégration systématique de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les stratégies nationales de développement et les processus internationaux. À cet égard, les actions de la FAO qui visent à promouvoir la durabilité ou qui sont axées sur celle-ci sont donc particulièrement pertinentes.

23. La FAO a plaidé pour l'intégration des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les stratégies et cadres d'action nationaux pendant plusieurs décennies avant l'instauration de l'OS2. Les approches de ce type étaient pour la plupart sectorielles, comme le modèle Produire plus

avec moins<sup>9</sup> pour la production végétale, le Programme mondial pour un élevage durable, l'approche écosystémique des pêches et de la production aquacole ou les principes de gestion durable des forêts. La vision commune pour une alimentation et une agriculture durables<sup>10</sup>, élaborée dans le cadre de l'OS2 et approuvée par les organes directeurs de la FAO, est venue en outre souligner la nécessité d'opérer une transition vers des systèmes de production plus durables tout en s'attaquant aux défis mondiaux liés à l'environnement dans l'ensemble des secteurs. Ce cadre ainsi que les approches spécifiques (Produire plus avec moins ou l'agriculture intelligente face au climat, par exemple) sont également cités par des organisations et des groupes de réflexion internationaux<sup>11</sup> comme une approche FAO de la durabilité. La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité tenue à Cancún a encouragé les États à suivre les directives élaborées par la FAO pour les secteurs agricoles<sup>12</sup>, dont les cinq principes d'une alimentation et d'une agriculture durables «destinés à servir de base au dialogue sur les politiques et aux dispositifs de gouvernance nécessaires à l'identification de voies de développement durable pour tous les ODD, dans tous les secteurs et tout au long des chaînes de valeur correspondantes». Certains pays, comme le Bangladesh, le Maroc et le Rwanda, ont utilisé l'approche de l'alimentation et de l'agriculture durables pour planifier leurs systèmes alimentaires et agricoles et pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique<sup>13</sup>.

24. La FAO a notamment un vaste portefeuille d'activités qui illustrent un positionnement efficace pour répondre aux besoins à l'échelle mondiale et une grande cohérence avec l'OS2. À titre d'exemples:

- a. En septembre 2014, la FAO a accueilli le premier Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui a rassemblé des représentants des gouvernements, des chercheurs et des entités de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies<sup>14</sup>. Ce symposium a été l'occasion d'examiner la contribution de l'agroécologie aux systèmes agricoles et alimentaires durables et a encouragé la FAO à continuer de promouvoir et de soutenir une plus large adoption des approches agroécologiques dans les activités et les interventions nationales<sup>15</sup>. En s'appuyant sur ses résultats, la FAO a facilité un dialogue mondial regroupant quelque 1 350 représentants de multiples parties prenantes, issus de 162 États Membres, qui ont participé à une série de réunions régionales organisées en 2015 et 2016<sup>16</sup> pour examiner diverses perspectives, expériences et approches liées à l'agroécologie.
- b. En février 2016, la FAO a organisé un symposium international consacré au rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition, lequel a réuni plus de 400 délégués d'États Membres, d'organisations intergouvernementales, du secteur privé, de la société civile, d'organisations de producteurs, d'universités et d'instituts de recherche. Ce symposium visait à examiner des questions touchant les

<sup>9</sup> <http://www.fao.org/docrep/014/i2215f/i2215f.pdf>.

<sup>10</sup> <http://www.fao.org/3/a-i3940f.pdf>.

<sup>11</sup> <https://www.global-economic-symposium.org/knowledgebase/food-security-through-more-intense-crop-production/solution.2016-08-08.8708985983>.

<sup>12</sup> <http://www.fao.org/about/meetings/multi-stakeholder-dialogue-on-biodiversity/biodiversity-mainstreaming-platform/fr/>.

<sup>13</sup> <http://www.fao.org/3/a-i7749e.pdf>.

<sup>14</sup> <http://www.fao.org/3/i9021FR/i9021fr.pdf>.

<sup>15</sup> <http://www.fao.org/3/a-i4327e.pdf>.

<sup>16</sup> <https://agrinatura-eu.eu/2018/04/second-international-symposium-on-agroecology/>.

secteurs de la culture, de l'élevage, de la foresterie et de la pêche, et a couvert un large éventail de biotechnologies. Deux réunions régionales sur les biotechnologies agricoles ont été organisées avec succès par la FAO en septembre et novembre 2017, respectivement en Malaisie (plus de 200 participants issus de 41 pays) et en Éthiopie (quelque 160 participants issus de 37 pays d'Afrique subsaharienne).

- c. Le Programme mondial pour un élevage durable – partenariat regroupant des parties prenantes du secteur de l'élevage – est très cohérent avec l'OS2. Les parties prenantes interrogées ont souligné l'importance de ce programme en tant qu'espace de dialogue permettant aux acteurs du secteur de l'élevage de s'aligner sur un programme axé sur la durabilité. Une récente évaluation a permis de constater que le projet qui appuie le Programme mondial pour un élevage durable<sup>17</sup> cadre bien avec la résultante 2.4 de l'OS2 et le cadre de développement durable de la FAO. L'appui apporté par la FAO au Secrétariat du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques ainsi que les travaux du Programme de lutte contre la trypanosomose africaine (PLTA), en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union africaine, sont également bien conformes à l'OS2.
- d. La pertinence des travaux de la FAO dans le domaine de la foresterie est étayée par divers processus, dont le Comité des forêts (COFO), les demandes des États Membres et les engagements pris à l'égard d'accords internationaux tels que le Programme des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (UN-REDD) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), le Plan d'action de l'Union européenne relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (UE FLEGT), le Plan d'action mondial sur les ressources génétiques et le Défi de Bonn<sup>18</sup>. Les travaux de la FAO touchant à ces processus sont totalement conformes avec l'OS2, et s'attachent à promouvoir, de manière intégrée, une gestion durable des forêts et des terres. La FAO est généralement perçue comme un chef de file mondial dans les domaines de l'évaluation des ressources forestières et du suivi national des forêts de même que dans le cadre des activités REDD+<sup>19</sup>. De manière générale, la contribution de la FAO, en tant que partenaire chargé des activités de suivi, d'établissement de rapports et de vérification ainsi que de la fixation de niveaux d'émissions de référence pour les forêts, est considérée comme essentielle à la promotion des processus REDD+ et à la gestion durable des terres<sup>20</sup>.
- e. La FAO a apporté une contribution majeure à l'élaboration du Programme 2030 en codirigeant la publication de notes thématiques sur des sujets tels que l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition, entre autres. Ces documents d'information ont été utilisés pour définir les ODD et ont permis à la FAO de se positionner comme un acteur important de la promotion de l'alimentation et de

<sup>17</sup> [Évaluation du projet GCP/GLO/360/MUL «Building a global agenda of action in support of sustainable livestock sector development» \(élaboration d'un programme d'action mondial à l'appui du développement durable de l'élevage\).](#)

<sup>18</sup> <http://www.bonnchallenge.org/content/challenge>.

<sup>19</sup> [Les constatations relatives à la pertinence générale de l'évaluation des ressources forestières et du suivi national des forêts sont cohérentes avec celles de l'évaluation stratégique du rôle et des travaux de la FAO dans le domaine de la foresterie \(FAO, 2012\) et de l'évaluation des travaux de suivi national des forêts dans cinq pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique réalisée en 2015 \(FAO, 2015\).](#)

<sup>20</sup> [Source: étude de cas sur la région Asie-Pacifique, étude de cas sur le Viet Nam et le Bangladesh, notes d'entrevues avec des parties prenantes régionales et nationales, rapports d'évaluation précédents.](#)

l'agriculture dans le cadre des ODD. La FAO a été désignée comme organisme responsable de 21 des 230 indicateurs relatifs aux ODD, chargé de contribuer à l'élaboration des méthodes correspondantes et de compiler les données les concernant. La FAO a également apporté un appui à quelque 25 pays pour la mise en œuvre des ODD et l'établissement des rapports y afférents par l'intermédiaire des examens nationaux volontaires.

- f. De plus en plus de concepts clés liés à la durabilité ont été intégrés dans les travaux de la FAO sur la pêche depuis la publication du Code de conduite pour une pêche responsable (CCPR). Ces concepts ont été précisés ces dernières années dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches (AEP) et de l'approche écosystémique de l'aquaculture (AEA) – lesquelles sont étroitement liées à des approches intégrées telles que la gestion des bassins versants, la gestion intégrée des zones côtières, la gestion intégrée des paysages – et dans le cadre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté. L'initiative Croissance bleue a été une réussite à Cabo Verde, au Kenya et au Maroc, et ces pays sont en passe d'adopter des cadres et des politiques spécifiques pour la planification intégrée des zones côtières et marines. Au niveau mondial, l'initiative Croissance bleue a servi de cadre pour la mise en œuvre de ces axes de travail (CCPR, plans d'action mondiaux et internationaux).

**Constatation 2.** La promotion par la FAO de l'intégration intersectorielle, à tous les niveaux, contribue de manière importante à contrer les facteurs sous-jacents qui favorisent les pratiques non durables. Il reste par ailleurs très pertinent de promouvoir la durabilité dans le cadre d'approches sectorielles.

25. Des approches interdisciplinaires et intersectorielles, plus intégrées, sont proposées dans le Programme stratégique 2 de la FAO en tant que solutions potentielles aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux complexes qui sont à l'origine de l'insécurité alimentaire, de la faim, de la pauvreté, de la malnutrition, de la dégradation des terres, de la perte de biodiversité et du changement climatique. Le but d'une approche intersectorielle est d'intégrer ou de prendre en compte au moins deux secteurs (santé des terres et santé humaine, par exemple, ou agriculture, pêche et foresterie) afin d'établir une compréhension commune des problèmes et de prendre des mesures coordonnées<sup>21</sup>. Différentes formes sont possibles: intégration entre secteurs et entre producteurs au niveau des paysages pour tirer le meilleur parti des synergies et de l'efficience des services écosystémiques; intégration au niveau du système de production, pour une efficacité maximale de l'utilisation des ressources (agroforesterie; riziculture, par exemple); intégration des aspects économiques, sociaux et environnementaux d'un secteur (mais sans se limiter à ce dernier); il peut également s'agir d'approches multisectorielles qui déploient des compétences spécialisées pour définir, planifier ou soutenir des systèmes de production durables. Les travaux menés au titre de l'OS2 ne se limitent pas à l'introduction de nouvelles pratiques, ils portent également sur le renforcement et la promotion de techniques traditionnelles dans le cadre de la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables.

26. Les approches intégrées définies pour l'OS2 sont considérées comme extrêmement pertinentes par les pays et les régions où l'agriculture et les systèmes alimentaires font face à une série de problèmes urgents en matière de durabilité, tels que les menaces alarmantes que la dégradation des terres et les conditions météorologiques extrêmes font peser sur la productivité

<sup>21</sup> [Accelerating Impact through Cross-Sectoral Coordination at the Country Level \(Accélérer le processus grâce à une coordination intersectorielle à l'échelle des pays\)](http://www.fao.org/3/a-i7749e.pdf), FAO, 2017. <http://www.fao.org/3/a-i7749e.pdf>.

agricole et les services écosystémiques. Par exemple, l'accent mis dans l'OS2 sur les questions de pénurie d'eau a été considéré comme extrêmement pertinent au regard des priorités régionales au Proche-Orient et en Afrique du Nord, où presque chaque pays connaît désormais un épuisement des eaux souterraines, parallèlement à une dégradation considérable de la qualité de l'eau, phénomènes aggravés par les effets du changement climatique et une concurrence croissante des secteurs autour des ressources hydriques. Ces problèmes touchent également d'autres régions, et sont l'occasion d'échanges entre ces dernières. Dans ce cas de figure, une approche intégrée ne serait pas utilisée uniquement pour la gestion des eaux, elle proposerait en outre des solutions pour l'ensemble du système agricole et de ses chaînes de valeur, en faisant intervenir toutes les parties prenantes.

27. La FAO a fait appel à des approches intégrées dans ses travaux sur le changement climatique avant l'adoption de la vision pour une alimentation et une agriculture durables, et le PS2 a continué de promouvoir ce type d'approches, qui offrent de nouvelles possibilités de mettre à profit des activités intersectorielles au niveau national. Le Guide de référence de la FAO sur l'agriculture intelligente face au climat, par exemple, indique que «la gestion intégrée des paysages peut servir d'instrument pour transposer l'agriculture climato-intelligente (ACI) de manière globale, équitable et inclusive»<sup>22</sup>. Ces approches, mises en œuvre dans le cadre d'interventions ACI, ont donné des résultats concrets au Kenya, en Ouganda et en Zambie, où elles ont permis de prendre en compte des problèmes et des perspectives intersectoriels.

28. Le PS2 promeut la gestion intégrée des paysages et la restauration des forêts et des paysages, lesquelles sont considérées comme des solutions extrêmement pertinentes, par exemple pour atteindre les cibles de restauration des terres définies par le Défi de Bonn. Ces approches ont été appliquées efficacement dans le cadre du programme transfrontière de gestion des écosystèmes agricoles pour le bassin inférieur de la rivière Kagera<sup>23</sup>, qui a été mis en œuvre par la FAO et qui a généré de multiples avantages aux niveaux local, national et mondial, notamment la restauration de terres dégradées, le stockage de carbone et l'atténuation du changement climatique, la préservation de l'agrobiodiversité et la production agricole durable. L'initiative à l'appui des forêts et des exploitations au Kenya offre un bon exemple d'application des approches de gestion des forêts et des parcours et de restauration de terres arides et semi-arides<sup>24</sup>. Le programme a permis d'améliorer la gestion des ressources en eau et en pâturages. L'approche de gestion participative des parcours a été adoptée dans trois comtés (Isiolo, Marsabit et Samburu) afin d'augmenter la quantité de pâtures disponibles, leur utilisation ainsi que l'accès à celles-ci.

29. Indépendamment des exemples mentionnés ci-dessus, l'équipe d'évaluation a noté que, au niveau national et infranational, la pertinence et l'efficacité potentielle de ces approches intersectorielles dépendaient principalement de la structure de gouvernance des pays. Le Costa Rica est un bon exemple, car des mécanismes établis à l'échelle nationale facilitent une action coordonnée entre les secteurs, notamment ceux liés aux programmes REDD+, qui associent foresterie, énergie, tourisme et agriculture. Au Mexique, en revanche, les activités REDD+ ont été restreintes au secteur de la foresterie, et la collaboration avec le Ministère de l'agriculture a été très

<sup>22</sup> [Guide de référence sur l'agriculture intelligente face au climat, FAO, 2013. <http://www.fao.org/docrep/018/i3325e/i3325e.pdf> \(il existe également une deuxième édition, publiée en 2017 - <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/fr/>\).](http://www.fao.org/docrep/018/i3325e/i3325e.pdf)

<sup>23</sup> <http://www.fao.org/in-action/kagera/news-archive/news-detail/en/c/901665/>.

<sup>24</sup> Initiative entreprise par l'intermédiaire de deux projets: i) incitations, sur le plan des capacités et des politiques et sur le plan financier, en faveur de la gestion participative des forêts dans la forêt de Kisiria et de la gestion intégrée des parcours (GCP/KEN/073/GFF); et ii) restauration de terres arides et semi-arides au Kenya par le développement de bio-entreprises et d'autres incitations offertes dans le cadre de l'initiative de restauration (GCP/KEN/090/GFF).

limitée, car les structures qui existent au niveau national sont moins propices à une coopération intersectorielle.

30. De manière générale, l'équipe d'évaluation constate que l'OS2 offre une excellente occasion d'adopter des approches intégrées et intersectorielles, mais au prix d'importants compromis et de limitations significatives. De nombreux pays ayant encore une approche fortement sectorielle – comme le montre la répartition des responsabilités fonctionnelles et de la planification sectorielle entre des ministères spécifiques –, l'utilisation d'approches sectorielles peut être un point d'entrée intéressant pour remédier à des problèmes précis dans un secteur et pour introduire des éléments intersectoriels dans le traitement de questions complexes telles que le changement climatique.

### **3.2 Avantage comparatif et valeur ajoutée de la FAO dans le cadre du PS2**

**Constatation 3.** L'avantage comparatif de la FAO quant à l'obtention des résultats recherchés au regard de l'OS2 réside dans ses atouts traditionnels de fournisseur de connaissances, d'intermédiaire et d'organisateur. L'Organisation possède de solides capacités techniques dans un certain nombre de domaines importants et est en mesure de favoriser les systèmes alimentaires et agricoles durables dans le cadre de sa contribution au débat sur les politiques à l'échelle mondiale, de sa présence dans les régions et dans les pays et de ses liens avec les États. Elle a employé efficacement ces avantages comparatifs pour promouvoir les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans un certain nombre d'activités bien établies.

31. Toutes les parties prenantes externes interrogées ont évoqué la solidité de la FAO sur le plan technique et sa capacité à élaborer ou à faire élaborer des produits axés sur les connaissances et à fournir des indications sur les orientations politiques et stratégiques applicables aux systèmes alimentaires et agricoles durables. Une grande partie de ses travaux se sont révélés solides sur le plan technique, et certains ont été considérés comme des innovations. La plupart des personnes interrogées au cours de l'évaluation ont également fait référence au pouvoir de mobilisation de la FAO aux niveaux mondial et régional, soit dans le cadre des tâches qui lui sont confiées (accueil de secrétariats et de commissions, par exemple), soit dans le cadre de son mandat mondial en tant qu'organisation intergouvernementale. Les personnes interrogées ont cité plusieurs domaines de travail bien établis, dans lesquels l'organisation a défendu les principes relatifs à la durabilité.

32. La FAO travaille par exemple de longue date sur la pêche et l'aquaculture durables. Elle est le seul organisme international à disposer d'un mandat mondial et à s'engager activement dans le suivi, la gouvernance et le développement de la pêche et de l'aquaculture. La FAO est considérée partout comme le principal dépositaire et organisateur des informations sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture et sur le commerce international de produits de la mer. Ces informations sont également utilisées par des réseaux mondiaux, par exemple l'Initiative internationale pour les produits de la mer durables, qui se fonde sur des documents de référence tels que le Code de conduite pour une pêche responsable établi par la FAO.

33. La FAO est considérée comme un centre d'excellence qui fournit des informations exhaustives sur les ressources forestières à l'échelle mondiale et aide les États à renforcer leurs capacités d'évaluation dans ce domaine. Les parties prenantes externes ont également indiqué que les compétences techniques de la FAO en matière de santé et de production animales étaient largement reconnues. Au fil des ans, la FAO a constitué des capacités régionales considérables dans le domaine de la santé animale, en particulier en Asie, par l'intermédiaire des projets d'urgence menés pour lutter contre des maladies animales, et ces capacités sont désormais également utilisées dans le contexte de la prévention des maladies et de la résistance aux antimicrobiens. Dans

les domaines du suivi et de la conservation des ressources zoogénétiques<sup>25</sup>, l'avantage comparatif de la FAO réside dans le fait qu'elle combine de solides compétences techniques à la capacité de nouer des partenariats aux échelles mondiales et régionales et d'agir en tant que courtier du savoir.

34. La FAO a, en principe, un avantage comparatif en ce qui concerne la gestion intégrée des paysages et les approches intégrées dans le secteur agricole de manière générale, car elle possède en interne toutes les compétences techniques essentielles dans les domaines correspondants; les autres organismes ne disposent pas de ces atouts dans des proportions comparables à celles de la FAO.

35. La capacité de la FAO à accéder aux financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en tant qu'organisme d'exécution a également contribué à lui conférer son rôle de facilitateur de débats sur les politiques intersectorielles, à l'échelle mondiale et dans divers pays. Par l'intermédiaire du FEM, la FAO peut, conjointement avec le gouvernement et les différents partenaires, concevoir et mettre en œuvre divers projets pour traiter les questions liées à la production durable, au changement climatique et à la protection de l'environnement. Au moment où l'évaluation a été réalisée, le FEM était le troisième partenaire fournisseur de ressources de la FAO, avec quelque 188 projets (732 millions d'USD), dont plus de 100 étaient en cours d'exécution<sup>26</sup>. En outre, des espaces sont ménagés pour renforcer la collaboration des ministères de l'agriculture (contreparties gouvernementales naturelles de la FAO) et des ministères de l'environnement, qui accueillent souvent les coordonnateurs nationaux du FME et du Fonds vert pour le climat.

### **3.3 Clarté conceptuelle et adéquation de la conception de l'OS2**

**Constatation 4.** Dans la période qui a suivi la définition de l'OS2, des discussions utiles ont été tenues au sujet des compromis entre productivité et durabilité. Bien que la FAO se soit efforcée d'analyser les compromis potentiels, un petit nombre uniquement des projets menés au titre de l'OS2 et examinés par l'équipe d'évaluation ont essayé de mettre ces informations en pratique; en outre, le système d'évaluation de la performance mis en place par la FAO ne permet pas de prendre correctement en compte la durabilité. Il reste de ce fait des lacunes à combler dans le portefeuille d'activités de l'OS2.

36. Les compromis entre développement agricole, développement social et environnement (ressources naturelles) sont inévitables, et inhérents au concept de développement durable. Les principaux défis rencontrés par la FAO pour atteindre les résultats recherchés au regard de l'OS2 sont la prise en compte et l'analyse de ces compromis et, dans certains cas, des contradictions entre les trois dimensions de la durabilité – économique (productivité), environnementale et sociale –, l'élaboration d'une compréhension commune au niveau national ou local de la signification de ces termes dans la pratique, et la proposition de moyens pragmatiques pour traiter ces compromis dans le cadre d'une approche «à l'échelle du gouvernement».

---

<sup>25</sup> [Synthèse réalisée à partir du rapport thématique sur le secteur de l'élevage \(A. Mcleod, 2018\).](#)

<sup>26</sup> «Avec le programme, qui a débuté en 1992, on a vu les ressources augmenter spectaculairement, de quelque 72 millions d'USD pour le cycle de reconstitution des ressources FEM-4 (2006-2010) à plus de 346 millions d'USD pour le cycle FEM-5 (2010-2014). Les estimations pour le cycle FEM-6 (2014-2018), à mi-course, sont de 378 millions d'USD, sur lesquels un peu plus de 159 millions d'USD, soit environ 7 pour cent du montant total des attributions de crédits FEM-6 (2,2 milliards d'USD) ont été mobilisés jusqu'ici.» Examen de la gestion du portefeuille d'activités FAO-FEM, Bureau de l'Inspecteur général de la FAO.

37. La FAO a tenté d'examiner les problèmes inhérents aux compromis, notamment par des travaux sur l'utilisation efficiente des ressources et les grands domaines d'activité liés à l'ACI, l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, le réseau Étude mondiale des approches et des technologies de conservation<sup>27</sup> et certaines activités menées dans le cadre de l'Initiative régionale sur le riz. Au Malawi, au Viet Nam et en Zambie, les liens entre changement climatique et sécurité alimentaire ont été analysés dans le cadre d'interventions de la FAO telles que le projet interrégional sur l'ACI<sup>28</sup>. Cependant, dans de nombreux cas (et notamment dans celui des petits projets), on a seulement commencé à dresser, pour les bénéficiaires potentiels et les pouvoirs publics nationaux, le tableau d'ensemble des compromis et des avantages liés à l'adoption de systèmes et de pratiques plus ou moins durables ou productifs.

38. Avant la version révisée du cadre des indicateurs associés à l'OS2, établie pour le plan à moyen terme (PMT) 2018-2021, les indicateurs, au niveau de l'objectif stratégique et de ses résultantes, ne permettaient pas de mesurer efficacement les progrès accomplis en matière de durabilité. Le cadre de résultats élaboré pour l'OS2 comprend 13 indicateurs de haut niveau, dont 7 indicateurs de productivité. Quatre d'entre eux concernent le poids produit ou le volume de production par habitant, et la cinquième mesure la valeur ajoutée par habitant. Tous sont des indicateurs de production et de valeur, plutôt que de productivité. L'indicateur 6 – productivité totale des facteurs – est une mesure intégrée de la productivité, mais elle n'est pas largement disponible et est rarement établie par la FAO dans le cadre des technologies qu'elle promeut. Ces indicateurs ne couvrent pas les différentes dimensions de l'efficacité d'utilisation des ressources (terres, eau, main-d'œuvre, nutriments, aliments pour animaux) et ne mettent pas non plus en évidence les compromis entre ces dernières.

39. La FAO est consciente du problème lié à la mesure de la performance évoqué ci-dessus et s'est efforcée d'y remédier, en particulier en assumant le rôle de chef de file lors de l'élaboration des indicateurs de la cible 2.4 des ODD<sup>29</sup>, spécifiquement axée sur les multiples dimensions de la durabilité. Ce processus a demandé des recherches approfondies et une collaboration entre plusieurs unités de la FAO, ainsi que l'élaboration de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. En raison de sa complexité et de l'approche participative adoptée pour sa mise au point, la méthode relative à la définition des indicateurs est encore en cours d'élaboration. L'indicateur 2.4.1 est destiné à mesurer la «proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable»<sup>30 31</sup> à partir des trois dimensions – environnementale, économique et sociale – de la durabilité<sup>32</sup>. La FAO est bien placée pour élaborer les outils et analyser cette question, mais il serait très utile de consulter plus largement les parties prenantes afin de déterminer les compromis à opérer de manière efficace et participative.

<sup>27</sup> <https://www.wocat.net/en/about>.

<sup>28</sup> Code de projet FAO: GCP/INT/139/EC, consultable à l'adresse <http://www.fao.org/climatechange/epic/projects/fr/>.

<sup>29</sup> «D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.»

<sup>30</sup> Pour plus d'informations sur l'indicateur 2.4.1, veuillez vous reporter à la page: <http://www.fao.org/sustainable-development-goals/indicators/241/en/>.

<sup>31</sup> Cet indicateur est lié à plusieurs autres cibles et indicateurs d'ODD, notamment 1.1 et 1.2 (élimination de la pauvreté); 2.3 (productivité et revenus agricoles); 2.5 (biodiversité agricole); 5.a (égalité des sexes et propriété des terres); 6.3 (qualité de l'eau); 6.4 (pénurie d'eau); 15.3 (dégradation des terres).

<sup>32</sup> L'indicateur 2.4.1 des ODD porte sur l'agriculture et doit être complété par les indicateurs 14.4.1 et 15.2.1 sur la gestion durable des pêches et des forêts afin de couvrir l'ensemble de l'OS2. L'élaboration de l'indicateur 15.2.1 (indicateur de niveau I) a également été dirigée par la FAO.

**Tableau 1.** Projet de liste de thèmes et de sous-indicateurs pour l'indicateur 2.4.1 des ODD – Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable (août 2018)

Nº	Thème	Sous-indicateurs
1	Productivité des terres	Production agricole en valeur par hectare
2	Rentabilité	Revenu agricole net
3	Résilience	Mécanismes d'atténuation des risques
4	Santé des sols	Prévalence de la dégradation des sols
5	Utilisation des ressources en eau	Variation des disponibilités en eau
6	Risque de pollution par des engrains	Gestion des engrains
7	Risque de pollution par des pesticides	Gestion des pesticides
8	Biodiversité	Utilisation de pratiques favorisant la biodiversité
9	Emploi décent	Salaires dans l'agriculture
10	Sécurité alimentaire	Échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES)
11	Régimes fonciers	Sécurisation des droits fonciers sur les terres

40. Une cartographie de base des analyses de compromis effectuées par la FAO a permis de mettre en évidence neuf domaines dans lesquels les différentes dimensions de la durabilité sont susceptibles d'entrer en conflit. Cela étant, une analyse plus détaillée sera nécessaire pour déterminer les compromis trouvés dans les projets de la FAO, et leurs différences selon l'ampleur des interventions et les capacités disponibles localement pour les analyser.

41. L'examen des effets des compromis nécessite une approche holistique qui tient compte des aspects techniques liés à la production ainsi que des considérations institutionnelles, politiques, sociales et environnementales, telles que l'équité et l'inclusion, afin d'assurer une cohérence globale des politiques. Cependant, le cadre de l'OS2 ne fournit pas de détails ni d'indications sur la question capitale des compromis entre les différentes dimensions de la durabilité et de l'efficience de l'utilisation des ressources, ni sur les questions plus larges de capacité environnementale. Les indicateurs de performance présentés dans le cadre de résultats sont donc cruciaux pour la détermination de la valeur ajoutée susceptible d'être générée par ce dernier et par le plan d'action. Il est également essentiel que les indicateurs de durabilité soient considérés comme un ensemble global d'orientations applicables aux interventions liées à la durabilité.

**Tableau 2.** Exemples de compromis potentiels en matière de durabilité examinés par la FAO dans le cadre du PS2

Nº	Compromis
1	Intensification ou diversification
2	Protection de l'environnement ou utilisation des ressources en eau pour l'irrigation
3	Économie d'échelle (favorisant les grandes exploitations) ou protection des petits exploitants
4	Expansion agricole ou protection des forêts
5	Énergie propre (bioénergie) ou utilisation accrue des ressources naturelles
6	Croissance des cultures (engrais/pesticides) ou qualité de l'eau
7	Résilience ou efficience
8	Agriculture biologique ou productivité
9	Accroissement de la productivité ou amélioration de la nutrition

**Constatation 5.** La compréhension du PS2 et de son cadre de résultats varie selon les régions et les membres du personnel; cependant, elle s'est améliorée au fil du temps, et n'a pas d'incidence sur la mise en œuvre d'approches durables dans les interventions de la FAO. Les transformations successives par lesquelles le PS2 est passé ont été l'occasion d'apporter des clarifications et d'adapter la conception en conséquence (PMT 2018-21, initiatives régionales, CPP, etc.).

42. Parmi tous les objectifs stratégiques, l'OS2 a été vu par de nombreux membres du personnel de la FAO comme le plus complexe en soi, de par son orientation multidimensionnelle et sa vocation générale à remplacer les approches sectorielles traditionnelles par des approches plus holistiques, multisectorielles et fondées sur des programmes.

43. En tant que cadre de planification et de communication d'informations, l'OS2 a été bien compris du personnel dans la plupart des bureaux régionaux, même s'il a fallu attendre pour cela plusieurs cycles de planification et d'établissement de rapports. Au fil du temps, l'OS2 ainsi que la question de l'alimentation et de l'agriculture durables ont fait l'objet d'une communication très efficace de la part de l'équipe de gestion du PS2 auprès du personnel des bureaux régionaux. L'ensemble des fonctionnaires de la FAO interrogés dans les bureaux régionaux avaient une idée précise de la chaîne de résultats de l'OS2, comme le montrait la conformité manifeste de leur travail avec les priorités stratégiques de la région et de la FAO, ainsi que le faible taux de rejet des résultats soumis au Siège dans le cadre des rapports. Certains fonctionnaires techniques et chargés de programme de la FAO travaillant dans des bureaux de pays ou des bureaux régionaux ont indiqué qu'ils n'avaient pas une idée aussi claire de la structure et des objectifs de l'OS2, ainsi que des approches utilisées pour le mettre en œuvre. Cette situation s'expliquait en partie par le manque de directives et d'outils appropriés.

44. L'équipe d'évaluation a trouvé des éléments témoignant d'une bonne communication au sujet des concepts de l'OS2 (le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes [RLC] et le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale [REU] ont indiqué avoir bénéficié d'une information claire et d'un soutien accru de la part des équipes régionales du PS2); cependant, les équipes des

bureaux de pays ont indiqué à maintes reprises avoir besoin d'éclaircissements sur les procédures de définition des cibles et de liaison des projets à des objectifs stratégiques spécifiques. Cela a pu contribuer aux difficultés rencontrées par les membres du personnel pour déterminer les programmes qui devaient être considérés comme relevant de l'OS2. Les réunions mensuelles tenues par l'équipe chargée de la gestion du PS2 dans les bureaux régionaux et les manifestations spéciales organisées par le Chef de programme stratégique au niveau mondial et régional ont été considérées comme des moyens importants de communication, de coordination et de promotion des approches programmatiques clés correspondantes; cependant, elles n'ont peut-être pas été suffisantes pour assurer une sensibilisation à l'échelle de l'organisation.

45. Si l'OS2 est considéré au sein de la FAO comme utile pour expliquer la vision de l'Organisation liée aux ODD, le cadre du PS2 est utilisé dans certaines régions (comme le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique [RAP] et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes [RLC]) davantage comme un cadre de communication d'informations que comme un instrument stratégique. Alors que le portefeuille d'activités global comprend des interventions pertinentes du point de vue de l'OS2, le PS2, et les programmes stratégiques en général, n'ont eu qu'un effet limité sur le portefeuille régional en ce qui concerne les priorités et approches stratégiques. Les besoins régionaux et nationaux qui ont été énoncés par les conférences régionales et diverses commissions étaient considérés comme plus importants que le cadre stratégique aux niveaux régional et national.

46. Le cadre de résultats associé à l'OS2 a été revu dans le nouveau PMT 2018-2021 ; il a gagné en clarté et pertinence grâce à un recentrage sur le Programme 2030, notamment avec l'utilisation des indicateurs des ODD. Les derniers CPP comprennent de plus en plus de liens explicites avec le cadre de l'OS2 et les initiatives régionales, ce qui a été validé par la récente évaluation de l'efficacité des cadres de programmation par pays qui a été menée par la FAO. En 2015, on a revu les directives relatives aux CPP pour, entre autres, veiller à la conformité des résultats au niveau national avec ceux du cadre stratégique révisé, et on a constaté que cela avait clairement permis d'aligner les CPP sur le cadre stratégique<sup>33</sup>.

**Constatation 6.** La communication des résultats a été parfois compliquée du fait des liens intrinsèques entre les différents objectifs stratégiques. Cela n'a toutefois pas eu de répercussions sur l'obtention proprement dite des résultats ni sur les réalisations concrètes sur le terrain.

47. L'équipe d'évaluation a trouvé des exemples d'activités qui intègrent des notions de production durable et qui ne sont pas attribuées à l'OS2. Il est possible de rattacher les programmes et les projets à plusieurs objectifs stratégiques, mais les responsables peuvent préférer les associer à un seul d'entre eux afin de faciliter le travail administratif. Dans le portefeuille de projets de la FAO consacrés à l'élevage<sup>34</sup>, on trouve un certain nombre d'exemples d'activités qui contribuent à l'élevage durable mais qui n'ont pas été rattachées à l'OS2 – cela n'a pas d'incidence sur les résultats de ces dernières, mais peut donner l'impression que la FAO apporte à l'élevage durable une contribution moins importante qu'elle ne l'est en réalité. Une grande partie des activités de la FAO en matière de santé animale sont associées à l'OS5, car elles concernent la préparation et la réponse aux situations d'urgence et sont financées sur les crédits consacrés aux interventions d'urgence (c'est en particulier le cas de la lutte contre la grippe aviaire, omniprésente dans les activités en Asie depuis 2004). La prévention des maladies animales transfrontières et la lutte contre celles-ci

<sup>33</sup> [Évaluation par le Bureau de l'évaluation de la FAO de l'efficacité des cadres de programmation par pays \(CPP\). 2018.](#)

<sup>34</sup> [Synthèse réalisée à partir du rapport thématique sur le secteur de l'élevage \(A. Mcleod, 2018\).](#)

relèvent de l'OS5, car elles comprennent des mesures d'urgence en matière de lutte et de renforcement de la résilience, mais elles relèvent aussi de l'OS2, du fait de leur contribution à l'élevage durable; cependant, ces activités sont en général rattachées uniquement à l'OS5. Certaines activités de la FAO dans le domaine de l'élevage sont fortement axées sur les chaînes de valeur et associées à l'OS4, mais comprennent également des composantes qui concourent à la production durable. D'autres encore sont liées à l'OS1, car elles portent principalement sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

### 3.4 Efficacité et contribution aux résultats

**Résultante 1** – *Les producteurs et les gestionnaires de ressources naturelles adoptent des pratiques qui permettent d'améliorer la fourniture de biens et services dans les systèmes de production agricole, et ce de manière durable.*

**Constatation 7.** Des activités importantes, qui ont contribué à l'adoption de pratiques durables plus productives, ont été menées dans toutes les régions et dans divers domaines thématiques. Cependant, la durabilité et la capacité à porter les résultats des interventions associées à l'OS2 à plus grande échelle ont fluctué du fait d'un ensemble de facteurs tels que la viabilité économique et sociale, la propriété foncière, les capacités d'adoption, l'adéquation au contexte local et les priorités des pays.

48. Les pratiques de production durable encouragées par la FAO comprennent un large éventail d'approches. Les éléments disponibles indiquent que leur expérimentation et leur adoption ont été favorisées par des interventions sur le terrain qui ont bénéficié directement aux agriculteurs, mais aussi par des activités de renforcement des capacités des institutions nationales. De manière générale, l'équipe d'évaluation a constaté que ces pratiques étaient très pertinentes au regard du contexte local, car elles cherchaient à remédier aux problèmes de faible productivité, de dégradation des terres, de surexploitation des ressources et de vulnérabilité accrue au changement climatique. Les activités de promotion de l'agriculture climato-intelligente, de l'agriculture de conservation et de l'agroforesterie, par exemple, se sont révélées particulièrement adaptées aux conditions agroécologiques locales et ont donné des résultats positifs. Cela étant, l'adoption de ce type de pratiques n'est pas seulement un problème technique: les facteurs socioéconomiques et institutionnels et d'autres dimensions jouent un rôle majeur dans la réussite de ces activités et dans leur reproduction à plus grande échelle. Au Kenya, par exemple, l'absence de sécurité foncière a un effet dissuasif considérable sur l'investissement dans les pratiques d'agriculture climato-intelligente, car il faut du temps pour concrétiser tous les avantages découlant de cette approche. En Zambie, l'utilisation de techniques pénibles (telles que le binage à la houe manuelle), le manque de matériel permettant d'économiser de la main-d'œuvre (semoirs directs et décompacteurs), la capacité réduite des agriculteurs à maintenir les pratiques en place passé le soutien initial, et l'accès limité à des herbicides abordables figurent parmi les facteurs qui sous-tendent les faibles taux d'adoption des pratiques d'agriculture climato-intelligente.

49. En Indonésie et au Timor-Leste, on a constaté que l'agriculture de conservation répondait bien aux besoins des agriculteurs soucieux de limiter les pertes de récoltes dans les zones d'agriculture pluviale fragilisées par la dégradation des terres et la sécheresse, car elle permettait d'augmenter les niveaux d'humidité des sols et offrait souvent des rendements plus élevés. Cependant, une adoption plus large de l'agriculture de conservation nécessite le développement de réseaux et l'établissement de partenariats d'apprentissage intersectoriels, en particulier avec les ministères responsables des questions liées au changement climatique, à la gestion de l'eau et à la réduction des risques de catastrophe, ainsi que des relations étroites avec les parlementaires sur les aspects législatifs. En Indonésie, la lenteur des progrès au regard de l'environnement porteur a

limité les possibilités de transposer les activités à plus grande échelle après la clôture du projet d'agriculture de conservation. De la même façon, les pratiques d'agroforesterie ont été largement adoptées dans des pays tels que le Burkina Faso et le Niger, et d'autres pays du Sahel, mais les agriculteurs zambiens n'ont pas manifesté le même intérêt pour cette approche, peut-être en raison du manque de sécurisation foncière.

50. La FAO a été à l'avant-garde de l'intégration des questions de durabilité dans les activités dans le domaine des pêches, en favorisant l'approche écosystémique des pêches, l'approche écosystémique de l'aquaculture et les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté. Dans le secteur aquacole, les initiatives les plus notables sont notamment la promotion des systèmes riz-poisson et les mesures visant à augmenter la productivité des systèmes existants.

51. L'équipe d'évaluation a constaté que la majorité des interventions relatives à l'OS2 n'avaient pas été prolongées au-delà de leur phase pilote. Cela s'explique par de nombreux facteurs, les plus importants étant les capacités d'adoption et l'environnement porteur et, dans une certaine mesure, l'analyse insuffisante des aspects socioéconomiques et environnementaux essentiels lors du démarrage des interventions, ainsi que l'absence de suivi continu et de conseils techniques sur les modalités de mise en œuvre envisageables. Les autres facteurs sont notamment la possibilité de lever des fonds et la capacité des pays à porter les activités à plus grande échelle, et les moyens d'intégrer les résultats dans les politiques.

**Constatation 8.** La promotion d'une approche intersectorielle de l'agriculture durable s'est révélée complexe, en particulier au niveau national, lorsqu'elle impliquait une collaboration opérationnelle entre différentes entités gouvernementales. Ces approches ont connu davantage de réussite au niveau des communautés et des exploitations, dans lesquelles l'intégration intersectorielle de plusieurs dimensions se fait plus naturellement qu'au niveau national.

52. Le cadre de l'OS2 a suscité un regain d'intérêt pour la promotion de démarches plus intégrées et intersectorielles dans les travaux de la FAO, notamment lors de l'élaboration des cadres conceptuels et des modèles normatifs. Les membres du personnel de la FAO évoquent davantage de concertation sur les questions intersectorielles et la gestion des paysages et une approche plus agroécologique qu'auparavant au sein de l'Organisation. Le passage à l'action à grande échelle dans les pays est plus complexe, et il faudra attendre plus longtemps pour en voir les effets. On a trouvé des exemples encourageants de cette évolution dans les pays dont l'environnement institutionnel était plus propice à la concertation et aux initiatives intersectorielles.

53. La promotion de l'intégration des principes pour une alimentation et une agriculture durables<sup>35</sup> dans les processus de formulation et de mise en œuvre des projets s'est révélée difficile, en particulier du fait des possibilités limitées d'instaurer une collaboration intersectorielle et

<sup>35</sup> [Les cinq principes de l'alimentation et de l'agriculture durables \(tirés de la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables, FAO, 2014. <http://www.fao.org/3/a-i3940f.pdf>\) sont les suivants:](http://www.fao.org/3/a-i3940f.pdf)

- [améliorer l'efficience de l'utilisation des ressources est une condition cruciale de la durabilité de l'agriculture;](#)
- [la durabilité requiert de conserver, protéger et améliorer les ressources naturelles à travers des actions directes;](#)
- [une agriculture qui ne parvient pas à protéger les moyens d'existence ruraux, et à améliorer l'équité et le bien-être social, n'est pas durable;](#)
- [renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes est crucial pour parvenir à une agriculture durable;](#)
- [la durabilité de l'alimentation et de l'agriculture nécessite des mécanismes de gouvernance responsables et effectifs.](#)

d'adopter des approches intégrées au niveau national. Cela étant, dans certains pays, le débat national sur les principes liés à l'alimentation et à l'agriculture durables a facilité la coordination intersectorielle<sup>36</sup>. La mobilisation de ressources via le Fonds vert pour le climat, qui se fait sous la forme de propositions de projet, a également servi de point d'entrée pour l'intégration de l'alimentation et de l'agriculture durables et l'adoption d'approches intersectorielles en Arménie, en ex-République yougoslave de Macédoine<sup>37</sup>, en Inde<sup>38</sup>, au Kenya,<sup>39</sup> au Kirghizistan et en République de Moldova.

54. L'une des voies qui ont permis au PS2 de favoriser l'adoption de pratiques intégrées par les pays a été le Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs, fonds fiduciaire multidonateurs dans lequel les ressources ont une affectation moins stricte que les contributions volontaires traditionnelles. Des financements de ce mécanisme ont été alloués à des activités pilotes liées à l'alimentation et à l'agriculture durables dans trois pays (Bangladesh, Maroc et Rwanda) et à des activités connexes de partage de connaissances à l'échelle régionale et mondiale, notamment sur les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables. Au Kirghizistan, la collaboration intersectorielle et l'intégration entre les secteurs de la foresterie et de l'agriculture, encouragées par l'intermédiaire d'un important projet relatif à la gestion durable du système agro-sylvo-pastoral en zone montagneuse, ont facilité la planification intégrée de l'utilisation des terres et l'adoption de pratiques innovantes et durables de gestion des forêts et des terres.

55. Parmi les autres exemples de pays où des mesures au niveau national ou provincial ont été guidées par des interventions au titre du PS2, on peut citer le Burundi, où le gouvernement a privilégié les écoles pratiques d'agriculture (FFS) en tant que stratégie pour l'agriculture. À une échelle plus locale, les agents provinciaux de vulgarisation agricole en République démocratique populaire lao utilisent des directives pour la rizipisciculture élaborées par des agriculteurs pour des agriculteurs, avec l'appui du PS2.

**Résultante 2 – Dans les États Membres, les parties prenantes renforcent le cadre de gouvernance – à savoir l'ensemble des politiques, lois, cadres de gestion et institutions nécessaires pour aider les producteurs et les gestionnaires de ressources – pendant la phase de transition vers des systèmes de production agricole durables.**

**Constatation 9.** Parallèlement aux plateformes et mécanismes nationaux de coordination, la FAO a utilisé avec succès des plateformes mondiales et régionales comme point de départ pour favoriser le dialogue sur les politiques, et influer sur les questions relatives à l'alimentation et l'agriculture durables et promouvoir leur intégration dans les politiques, les programmes et la législation à l'échelle nationale.

56. On trouve de nombreux exemples de contributions de la FAO au débat politique international sur les systèmes de production agricole durables et la nécessité d'accélérer le rythme d'adoption d'approches intégrées, par exemple:

<sup>36</sup> [Bangladesh, Viet Nam; Kirghizistan, République de Moldova; Côte d'Ivoire, Gambie et Mozambique; Égypte, Libye, Maroc, Oman, Tunisie, Mauritanie, Cisjordanie et bande de Gaza.](#)

<sup>37</sup> GCP /MCD/003/GCF – Soutien pour la gestion d'un mécanisme national efficace de coordination concernant le Fonds vert pour le climat.

<sup>38</sup> GCP/IND/183/GFF – Agriculture verte: transformer l'agriculture indienne pour générer des avantages mondiaux pour l'environnement et préserver la biodiversité essentielle et les paysages forestiers (programme de sécurité alimentaire).

<sup>39</sup> GCP/KEN/088/GCF – Renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre efficace de l'adaptation au changement climatique au Kenya.

- a. la participation active à l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, dans laquelle la FAO codirige l'un des groupes de travail;
- b. la création de la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité<sup>40</sup>; l'élaboration de l'approche des mesures incitatives pour les services écosystémiques et sa promotion dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB);
- c. l'organisation de conférences mondiales<sup>41</sup> et de symposiums<sup>42</sup> qui ont été l'occasion d'examiner les défis et les priorités liés à l'établissement de systèmes alimentaires plus durables;
- d. diverses contributions à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), telles que la direction ou la codirection de manifestations et de concertations sur les politiques destinées à promouvoir le rôle de l'alimentation et de l'agriculture dans l'action pour le climat et l'Accord de Paris.

57. Par l'intermédiaire des processus ONU-REDD, par exemple, la FAO a joué un rôle déterminant dans la création de Systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) et de niveaux d'émissions de référence /niveaux de référence REDD+ dans plus de 40 pays, reliant ces éléments au travail normatif mené avec les gouvernements nationaux dans le cadre des évaluations des ressources forestières. Autre exemple, les Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM) ont contribué à l'adoption de mesures qui intègrent l'héritage agricole dans les programmes de développement agricole de divers pays.

58. L'équipe d'évaluation a constaté que la FAO avait activement utilisé les plateformes mondiales – qu'elle héberge souvent elle-même – pour réunir différentes parties prenantes et mettre en lumière les questions relatives à la production durable dans le débat mondial, et jouer le rôle de facilitateur neutre. Parmi ces plateformes, citons: i) la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture; ii) le Programme mondial pour un élevage durable<sup>43</sup>; iii) la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité; iv) le Partenariat de collaboration sur les forêts<sup>44</sup>; v) la conférence intersectorielle sur l'arrêt de la déforestation et

<sup>40</sup> La FAO a créé la Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité en 2016. La FAO et la Convention sur la diversité biologique ont organisé la concertation multipartite sur l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles en mai 2018; celle-ci a réuni diverses parties prenantes issues des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la protection de l'environnement en vue de déterminer les domaines d'action conjointe dans le cadre de l'élaboration d'approches intégrées de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

<sup>41</sup> La FAO a organisé la conférence intitulée «Travaillons avec les divers secteurs pour arrêter la déforestation et étendre les superficies forestières – de l'aspiration à l'action» en février 2018 dans le but de présenter, à l'occasion de la treizième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, des recommandations au Forum politique de haut niveau pour le développement durable quant aux actions à entreprendre au niveau mondial et national pour arrêter la déforestation et étendre le couvert forestier; elle a également organisé, avec son Comité consultatif de la filière bois durable et en collaboration avec des partenaires, la réunion mondiale «Du bois durable pour un monde durable» en 2017, qui a été suivie par une autre réunion internationale durant la Semaine des forêts, tenue lors de la réunion du Comité des forêts en juillet 2018.

<sup>42</sup> Le premier Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition (2014) et le deuxième Symposium international sur l'agroécologie (<https://agrinatura-eu.eu/2018/04/second-international-symposium-on-agroecology/>).

<sup>43</sup> Vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture, Rome, 26-30 septembre 2016: Programme mondial pour un élevage durable, quarantième session de la Conférence, Rome, 3-8 juillet 2017: Rapport de la vingt-cinquième session du Comité de l'agriculture (26-30 septembre 2016).

<sup>44</sup> <http://www.cpfweb.org/fr/>.

l'extension des superficies forestières et le Symposium international sur l'agroécologie pour la sécurité alimentaire et la nutrition<sup>45</sup>. Ces plateformes comprennent en outre des mécanismes intergouvernementaux d'élaboration de politiques utilisés par la FAO pour aider les pays à planifier et à mettre en œuvre leurs stratégies et politiques sectorielles nationales respectives.

59. La FAO utilise également des instances de niveau régional pour promouvoir les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, en appuyant les processus de consultation des États Membres, en cherchant à déterminer leurs priorités et en s'associant à l'élaboration des analyses et examens requis, en particulier par l'intermédiaire des activités des conférences régionales et des comités techniques de la FAO. En Afrique, l'Organisation est perçue comme un partenaire actif et influent de l'Union africaine et des commissions économiques régionales en ce qui concerne la formulation de politiques sur l'alimentation et l'agriculture durables. La FAO a appuyé la mise au point de plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire établis au titre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) pour faire face aux problèmes de durabilité et de sécurité alimentaire dans 33 pays de la région, ainsi que l'élaboration d'initiatives sous-régionales – telles que le «Plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durables des écosystèmes forestiers en Afrique de l'Ouest» de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui favorise la collaboration, l'harmonisation des politiques et la coordination en vue d'améliorer la gestion des ressources forestières dans la sous-région<sup>46</sup>.

60. Dans la région Asie et Pacifique, le Réseau laitier pour l'Asie (Dairy Asia), émanation de la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique, s'est rattaché à la Fédération internationale du lait et a élaboré un cadre de durabilité directement lié aux ODD<sup>47</sup>. En Europe et Asie centrale, la FAO apporte son appui à quatre commissions régionales et utilise ces instances comme point d'entrée pour l'intégration des principes de production durable<sup>48</sup>. Dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, les contributions techniques de la FAO à l'élaboration de la Stratégie pour la sécurité de l'eau dans les pays arabes, adoptée officiellement en juin 2015 par le Conseil ministériel arabe pour l'eau de la Ligue des États arabes, ont permis de créer la «Plateforme de collaboration régionale» pour le partage de connaissances, d'informations et de données.

**Constatation 10.** Les parties prenantes nationales ont souligné l'importance des contributions de la FAO à l'élaboration de stratégies et de plans qui promeuvent l'agriculture durable et renforcent les capacités nationales nécessaires à leur mise en œuvre.

61. L'équipe d'évaluation a constaté que l'aide apportée par la FAO dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de plans nationaux avait ouvert la voie à une collaboration intersectorielle entre divers ministères sur les questions liées à la production durable. L'initiative pilote menée au titre de la vision et de l'approche de la FAO en matière d'alimentation et d'agriculture durables au Rwanda a débouché sur un dialogue de haut niveau sur les principaux domaines d'activité requis pour la mise en œuvre du Programme 2030 dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Au Maroc (autre pays pilote de l'approche de l'alimentation et de

<sup>45</sup> <https://agrinatura-eu.eu/2018/04/second-international-symposium-on-agroecology/>.

<sup>46</sup> <http://www.fao.org/docrep/meeting/030/mj777f.pdf>.

<sup>47</sup> FAO. 2015. *Dairy Asia: Towards Sustainability. Elements of a Regional Strategy for Sustainable Dairy Development in Asia*.

<sup>48</sup> Ces quatre commissions sont la Commission européenne d'agriculture, la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI), la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase et la Commission européenne des forêts (CEF).

l'agriculture durables), une plateforme intersectorielle et interministérielle a été créée afin de coordonner l'élaboration de politiques visant à remédier aux principaux problèmes de durabilité<sup>49</sup>.

62. Le programme conjoint de la FAO et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulé «Intégrer l'agriculture dans les plans nationaux d'adaptation (PNA-Ag)»<sup>50</sup> concourt à la planification de politiques et d'investissements en faveur de la production durable et à l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les politiques réglementaires et les politiques de développement dans 11 pays<sup>51</sup>. Un autre exemple est le travail de la FAO en Amérique latine, qui a joué un rôle déterminant dans la conception et l'adoption de politiques agroenvironnementales dans plusieurs pays (Brésil, Cuba, Mexique et Nicaragua).

63. La participation de la FAO à l'établissement de plans d'investissement nationaux qui mettent l'accent sur la production durable a également été saluée par les pays et a été mise en avant afin d'attirer des investissements dans différents secteurs. Au Rwanda, la FAO a aidé à élaborer le Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture, qui comprend, pour les sous-secteurs de l'agriculture, des plans reposant sur la stratégie en faveur de la croissance verte et de la résilience, la stratégie forestière et le Plan d'investissement forestier. De la même manière, la FAO a aidé le Ministère bangladais de l'environnement et des forêts à établir l'un des premiers plans d'investissement nationaux multisectoriels dans la région Asie et Pacifique.

**Résultante 3** – *Les parties prenantes élaborent, adoptent et mettent en place les mécanismes internationaux de gouvernance et les instruments connexes (normes, directives, recommandations, etc.) nécessaires pour améliorer et intensifier durablement l'apport de biens et de services dans les systèmes de production du secteur agricole.*

**Constatation 11.** Les mécanismes et organismes mondiaux qui contribuent à l'OS2 ont pour la plupart été créés avant le nouveau Cadre stratégique de la FAO. Cependant, le cadre stratégique révisé a permis de relier les résultats qu'ils ont obtenus aux résultantes de l'OS2. Ces mécanismes permettent de promouvoir des approches durables dans les pays, par exemple en établissant les programmes des forums et processus intergouvernementaux, en fournissant des données utiles et des éléments probants, et en mettant en contact les décideurs publics et les parties prenantes techniques nationales.

64. La FAO dans son ensemble participe de manière notable à différents mécanismes de gouvernance internationaux et a apporté des contributions à ces plateformes mondiales sur des sujets touchant aux besoins et aux défis liés à la production durable. Bien qu'on ne puisse pas les attribuer directement à l'OS2, l'équipe d'évaluation a trouvé des exemples d'une volonté accrue de promouvoir les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans ces forums. La FAO a également pu aller de l'avant et apporter une valeur ajoutée à différentes plateformes mondiales dans le cadre de l'OS2.

65. On trouve des exemples de ces activités dans le Partenariat mondial sur les sols et l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, dont le Secrétariat est hébergé par la FAO. Dans le domaine de la santé animale, les travaux du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) contribuent au Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens<sup>52</sup>, lequel définit la contribution de l'Organisation à la mise

<sup>49</sup> <http://www.fao.org/3/a-i7575e.pdf>.

<sup>50</sup> <http://www.fao.org/in-action/naps/overview/en/>.

<sup>51</sup> Colombie, Gambie, Guatemala, Kenya, Népal, Ouganda, Philippines, Thaïlande, Uruguay, Viet Nam et Zambie.

<sup>52</sup> <http://www.fao.org/3/a-i5996f.pdf>.

en œuvre du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)<sup>53</sup>. La FAO, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'OMS se sont engagées dans une collaboration tripartite afin de lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans le cadre d'une approche Un monde, une santé (définie comme «holistique et multisectorielle»)<sup>54</sup>.

66. En 2016, lors de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) au Maroc, la FAO a coorganisé la manifestation «Oceans Action Event», en favorisant des discussions à l'échelle mondiale sur des questions liées aux océans, et a lancé le Cadre mondial d'action pour faire face à la pénurie d'eau (WASAG)<sup>55</sup> – un mécanisme destiné à permettre à des acteurs clés du monde entier de s'attaquer aux défis collectifs engendrés par l'utilisation d'eau dans l'agriculture.

67. La FAO a également contribué à la mise en œuvre de traités dans divers pays. Plus spécifiquement, dans le domaine de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, l'équipe d'évaluation a constaté lors de ses visites que l'appui de la FAO à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port, entré en vigueur en juin 2016, avait été bien accueilli dans les pays, et qu'il avait permis de faire bouger les lignes. Le travail de la FAO sur le modèle juridique des mesures du ressort de l'État du port a influé de manière essentielle sur la capacité des pays à adapter celui-ci dans leur législation. En outre, plusieurs plans d'action internationaux ont été élaborés. Il s'agit d'instruments non contraignants créés pour poursuivre la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable, applicables à tous les États et à tous les pêcheurs: i) Plan d'action international visant à réduire les captures accidentnelles d'oiseaux de mer par les palangriers (PAI-Oiseaux de mer); ii) Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins (PAI-Requins); iii) Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (PAI-INDNR); iv) Plan d'action international pour la gestion des capacités de pêche (PAI-Capacités).

68. La FAO est un acteur de premier plan dans les domaines liés à la gestion des pesticides et s'occupe de différents aspects de la mise en œuvre des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm dans le cadre d'interventions spécifiques, lesquelles peuvent être rattachées à l'OS2 (au Rwanda et dans neuf pays d'Europe et d'Asie centrale, par exemple)<sup>56</sup>. Le partenariat de la FAO avec l'Université de l'État de l'Oregon a permis d'élaborer de nouveaux outils pour l'Afrique de l'Ouest, qui aident à contrôler les niveaux de pesticides dans l'environnement et à estimer les effets négatifs potentiels<sup>57</sup>.

**Résultante 4** – *Les parties intéressées prennent des décisions fondées sur des éléments factuels en ce qui concerne la planification et la gestion des secteurs agricoles et des ressources naturelles à l'appui de la transition vers des systèmes de production agricole durables grâce au suivi, aux statistiques, à l'évaluation et à l'analyse.*

**Constatation 12.** La FAO soutient efficacement la génération et la diffusion de connaissances, de données et d'éléments probants à l'appui de la prise de décisions dans les domaines de la

<sup>53</sup> <http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/249548/9789242509762-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>;  
<http://www.fao.org/3/a-i5996f.pdf>.

<sup>54</sup> [http://www.who.int/foodsafety/areas\\_work/antimicrobial-resistance/amr\\_trilateral\\_flyer.pdf?ua=1](http://www.who.int/foodsafety/areas_work/antimicrobial-resistance/amr_trilateral_flyer.pdf?ua=1).

<sup>55</sup> <http://www.fao.org/land-water/overview/wasag/en/>.

<sup>56</sup> GCP/RER/040/EC.

<sup>57</sup> <http://www.fao.org/3/a-i4411f.pdf>.

production durable et de la gestion des ressources naturelles aux niveaux mondial, régional et national.

69. La FAO apporte sa contribution à la prise de décisions fondées sur des données factuelles dans ces domaines dans le cadre de différentes activités: i) production d'études et d'évaluations mondiales et nationales sur des secteurs spécifiques; ii) assistance au niveau national pour la production de données et d'informations; iii) élaboration de méthodes, d'outils et d'indicateurs. L'équipe d'évaluation a constaté des contributions manifestes dans tous ces domaines; les interventions du PS2 pourraient donc tirer parti de ces expériences réussies. L'utilisation de ces éléments pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes reposait sur la possibilité de relier les données et les analyses à un appui ciblé au niveau du pays dans le cadre de la formulation des politiques. On trouvera ci-après différents exemples dans les domaines mentionnés.

### **Évaluations et études mondiales et nationales**

70. Les produits mondiaux et stratégiques axés sur les connaissances, tels que la série des rapports de situation (La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture [SOFA], L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde [SOFI], La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture [SOFIA], la Situation des forêts du monde [SOFO], La situation des marchés des produits agricoles [SOCO]), les Perspectives agricoles de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la FAO et les Études prospectives mondiales), bien qu'officiellement rattachés à l'OS6, sont fortement axés sur les questions de durabilité. Ces publications et les études et évaluations connexes ouvrent de nouvelles perspectives et proposent des solutions et des pratiques concrètes.

71. Par exemple, à la demande de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), la FAO évalue régulièrement l'état des ressources génétiques végétales, animales, forestières et aquatiques dans le monde, parallèlement aux Plans d'action mondiaux par lesquels les membres de la CRGAA s'engagent à prendre des mesures en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques dans leur secteur respectif<sup>58</sup>. Le rapport de 2014 sur *L'état des ressources génétiques forestières dans le monde*, dont les informations contribuent à la gestion durable de ces ressources, a été utilisé dans le cadre de la formulation de politiques nationales et de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique et dans les systèmes d'informations génétiques de la FAO tels que le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) et le système d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques; ces différentes activités ont permis aux parties prenantes d'accéder à des informations et d'en partager. L'évaluation des travaux de la FAO sur les ressources génétiques<sup>59</sup> a montré que ces activités étaient très pertinentes et que l'Organisation faisait autorité dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

72. Comme en témoignent les études sur documents et les entretiens, la FAO a apporté une contribution majeure à l'échelle mondiale à l'amélioration de la base d'informations et de la qualité des données pour la planification nationale et l'établissement de rapports internationaux dans le secteur forestier – notamment l'évaluation des ressources forestières – grâce au renforcement des systèmes nationaux d'inventaire et de surveillance des forêts. Les activités de suivi national des forêts, appuyées par la FAO, apportent les informations nécessaires pour planifier et, par exemple, suivre et vérifier les stocks de carbone et définir des niveaux d'émissions de référence requis par les

<sup>58</sup> [https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/FAO\\_Full-Report.pdf](https://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/FAO_Full-Report.pdf).

<sup>59</sup> <http://www.fao.org/3/a-bd461e.pdf>.

activités REDD+ et d'autres mesures d'atténuation du changement climatique. Les informations sont utilisées non seulement par ONU-REDD, mais aussi par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, le Plan d'investissement forestier, et le Fonds biocarbone (par exemple en Tunisie, au Viet Nam et en Zambie). Le récent rapport consacré aux répercussions du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture<sup>60</sup> vise à aider les pays à déterminer les options pertinentes en matière d'adaptation et d'atténuation.

73. Les bases de données statistiques mondiales de la FAO, telles que FAOSTAT et AQUASTAT, font largement autorité et sont reconnues comme des sources d'information utiles en matière de statistiques sur l'agriculture, les forêts et les pêches. En outre, les fonctionnaires de divers ministères nationaux ont indiqué que les outils évaluant l'utilisation de l'eau pour les cultures (tels que AQUACROP et SIMWAT) et les publications (telles que les manuels sur la gestion des eaux saumâtres et l'évapotranspiration) étaient utiles pour la mise en œuvre de leurs projets et pour leurs recherches.

74. Au Kenya, l'appui technique de la FAO et le renforcement des capacités dans le cadre du programme mondial associé au Plan stratégique relatif aux statistiques agricoles et rurales (SPARS) ont été salués par les contreparties gouvernementales comme des éléments précieux pour l'élaboration des politiques. C'était également le cas au Bangladesh, où la FAO a appuyé l'élaboration du SPARS national, approuvé par le Ministère de la planification en 2017. Le SPARS est conforme à la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales – une initiative mondiale élaborée à partir des directives de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (UNSD). Il va faciliter la production de statistiques agricoles et rurales dans le pays, et générer des données pour le suivi des objectifs de développement durable.

75. S'agissant des ressources hydriques – l'une des grandes préoccupations dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord – la FAO a réalisé plusieurs évaluations des ressources en eaux souterraines en analysant les questions d'hydrologie, de gouvernance et de parité hommes-femmes liées à ces ressources en Jordanie, au Maroc et en Tunisie. Au Maroc, outre son soutien pour le recensement national de l'agriculture, la FAO a apporté une assistance technique décisive au Secrétariat d'État pour le développement durable lors de l'établissement d'un inventaire national des gaz à effet de serre (GES) dans le secteur agricole, ainsi que de l'élaboration d'indicateurs nationaux pour le suivi et l'amélioration de la biodiversité et de la qualité des sols. En Ouganda, l'utilisation de MASCOTTE et d'AQUACROP illustre les travaux de la FAO sur l'efficacité de l'utilisation des ressources. Le système AQUACROP a permis aux agriculteurs d'améliorer le régime des eaux (en évitant le stress hydrique et l'engorgement des sols) et de planter des variétés à l'aide de la méthode des lits de semence et du régime de fertilisation, lesquels ont augmenté la productivité de 1,4 kg/m<sup>3</sup> d'eau.

76. Au Laos, l'équipe d'évaluation a constaté que le projet SAMIS de renforcement des systèmes de suivi et d'information agroclimatiques, financé par le FEM, renforce l'utilisation des informations agrométéorologiques dans les processus décisionnels en intégrant les données sur les systèmes de production, les zones agroécologiques et les ressources foncières dans les politiques nationales.

77. Au Bangladesh, la FAO a apporté un soutien important à la Division de la statistique et de l'informatique (SID) / au Bureau bangladais de statistique (BBS) dans le cadre de trois projets: i) harmonisation des statistiques agricoles (accent mis sur le riz); ii) élaboration d'un système

<sup>60</sup> <http://www.fao.org/3/I9705EN/i9705en.pdf>.

d'information sur les marchés agricoles; et iii) évaluation approfondie des capacités du Bangladesh en matière de production de statistiques agricoles et rurales en 2014. Dans le secteur des forêts, la FAO a apporté une contribution majeure à l'amélioration des données de référence et de la qualité des informations pour la planification nationale et l'établissement de rapports internationaux dans le secteur forestier bangladais, notamment pour l'évaluation des ressources forestières. À cette fin, elle a renforcé les systèmes nationaux d'inventaire et de surveillance des forêts et appuyé la mise en œuvre d'un inventaire national polyvalent des forêts. Par ailleurs, la FAO apporte également les informations nécessaires pour suivre, communiquer et vérifier les niveaux d'émissions de référence pour les forêts dans le cadre du processus national REDD+.

78. Au Viet Nam, la FAO est considérée de manière générale comme l'organisme chef de file en matière d'appui pour l'établissement de l'inventaire national des forêts, des systèmes d'information de gestion connexes et des rapports d'évaluation des ressources forestières. La FAO est bien placée pour jouer ce rôle du fait de son avantage comparatif et de ses capacités sur le plan technologique, ainsi que de sa collaboration avec des organisations telles que l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI) et le Service des forêts des États-Unis pour l'appui aux activités du FIPI (Institut d'aménagement et d'inventaire forestiers) et de VNFOREST (Administration des forêts du Viet Nam). L'appui apporté de longue date au renforcement des capacités en matière d'inventaire national des forêts a augmenté la qualité des données et a contribué considérablement à améliorer les politiques, la planification du secteur, le suivi des forêts et des stocks de carbone, et la promotion de la gestion forestière durable.

### **Outils, méthodes et indicateurs**

79. Parallèlement aux évaluations et études à l'échelle mondiale, la FAO propose un large éventail d'outils destinés à informer la prise de décisions sur l'utilisation stratégique et efficiente des ressources naturelles. L'un des exemples les plus saillants est le rôle de chef de file assuré par la FAO dans l'élaboration des méthodes relatives à plusieurs indicateurs des ODD, notamment l'indicateur 2.4.1, qui vise à mesurer la «proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable». Il offre une illustration de l'application du concept de durabilité énoncé dans le cadre de résultats associé à l'OS2. Le processus de définition de cet indicateur est toujours en cours, mais le document méthodologique soumis par la FAO au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (IAEG-SDG) a été accepté, ce qui a conféré à l'Organisation le mandat de continuer de diriger l'élaboration de cet indicateur.

80. L'initiative mondiale Open Foris<sup>61</sup> menée par la FAO afin de soutenir les efforts engagés au niveau national pour collecter, produire et diffuser des informations fiables sur l'état des ressources forestières, revêt une importance majeure pour les décideurs et d'autres parties prenantes. Les applications Open Foris sont également utilisées pour l'établissement de rapports internationaux dans le cadre du processus de suivi, d'établissement de rapports et de vérification du programme REDD+ et du processus d'évaluation des ressources forestières de la FAO. WOCAT est un réseau mondial consacré à la gestion durable des terres (GDT) qui encourage le recueil, le partage et l'utilisation de connaissances en vue de favoriser l'adaptation, l'innovation et la prise de décisions dans ce domaine. La FAO apporte un soutien consultatif technique régulier au Comité de la science

<sup>61</sup> Open Foris est une initiative menée par la FAO afin de développer, de partager et d'aider à utiliser les outils logiciels spécialisés nécessaires aux pays et aux institutions pour réaliser des inventaires forestiers polyvalents. Cet ensemble de logiciels gratuits et en accès libre favorise une collecte, une analyse et une communication souple et efficiente des données.

et de la technologie de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et au Groupe de la gestion de l'environnement des Nations Unies en élaborant des éléments d'information sur la gestion durable des terres destinés aux rapports phares<sup>62</sup>.

81. Au niveau mondial, le Centre d'apprentissage en ligne de la FAO a élaboré un certain nombre de cours de formation et de ressources didactiques électroniques à l'intention des États Membres contribuant à l'OS2; ils sont mis gratuitement à leur disposition, en tant que bien public mondial. On y trouve notamment 17 cours portant sur le changement climatique et la sécurité alimentaire; l'intégration du changement climatique dans les plans d'investissement agricoles; l'analyse des pertes alimentaires; la nutrition et l'agriculture; l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre dans l'agriculture; l'analyse sociale des projets d'investissement agricole et rural; les indicateurs d'ODD pertinents dont la FAO est l'organisme responsable; la résolution des conflits autour des ressources naturelles; et la construction d'une vision commune de l'alimentation et de l'agriculture durables. Même s'il est trop tôt pour parler d'une pleine utilisation de ces cours (beaucoup sont nouveaux et n'ont été mis en ligne qu'en 2018), la FAO a déjà dénombré plus de 27 000 utilisateurs ayant suivi des cours liés à l'OS2 à l'échelle mondiale. En outre, six cours en rapport avec l'agriculture intelligente face au climat sont actuellement en préparation et seront lancés à l'occasion de la vingt-quatrième Conférence des parties à la CCNUCC (COP 24).

### **3.5 Intégration des thèmes transversaux**

**Constatation 13.** Les projets menés au titre de l'OS2 intègrent de plus en plus les questions d'égalité entre les sexes, grâce notamment à une utilisation plus systématique de marqueurs de l'égalité homme-femme et à des exigences plus strictes applicables aux projets à cet égard. Cela étant, une intégration efficace des considérations de parité hommes-femmes nécessite une analyse plus poussée des contextes spécifiques afin d'encourager une compréhension en interne et une capacité à planifier, suivre et évaluer la prise en compte des questions en la matière, et à utiliser les exemples concrets et meilleures pratiques issus d'interventions pertinentes liées à l'OS2.

82. Les résultantes, produits et indicateurs de l'OS2 ne mentionnent pas spécifiquement les questions de parité hommes-femmes, mais la prise en compte systématique de ces dernières fait partie intégrante du concept d'alimentation et d'agriculture durables. Les résultats dans ce domaine font l'objet d'un suivi à l'aide des indicateurs et des qualificatifs sexospécifiques du cadre de suivi de l'Organisation et sont communiqués au titre de l'OS6 (6.3). Ces indicateurs et qualificatifs ont été récemment revus et améliorés afin de faciliter le suivi et la communication des résultats obtenus au regard de la parité hommes-femmes dans le prochain Plan à moyen terme (2018-2021). En outre, les questions de parité hommes-femmes sont intégrées dans l'OS2 par l'intermédiaire des objectifs définis en la matière dans la politique de la FAO sur l'égalité des sexes.

83. L'OS2 offre bien des possibilités de traiter les questions de parité hommes-femmes dans les divers sous-secteurs (culture végétale, élevage, foresterie et pêches), mais l'intégration de ces considérations reste limitée du fait de problèmes liés à l'analyse et à la collecte de données ventilées par sexe au niveau des pays. Dans les bureaux régionaux et bureaux de pays, on observe chez les conseillers et les points de contact pour les questions de parité hommes-femmes différents degrés de compréhension des liens entre les activités menées au titre de l'OS2 et l'égalité des sexes. Pour y remédier, la FAO a élaboré des directives complètes et des instruments méthodologiques pour la prise en compte de la parité hommes-femmes dans les sujets relevant de l'OS2, notamment des publications traitant de la charge qui pèse sur les femmes dans le contexte de la production agricole durable. Ces produits sont relativement bien utilisés au sein de l'Organisation, mais leur intérêt et

<sup>62</sup> <http://www.fao.org/land-water/land/sustainable-land-management/slm-decision-making/en/>.

leur utilité pourraient être renforcés par une diffusion plus large, une adaptation au contexte particulier des pays et une traduction dans les langues locales, le cas échéant.

84. En ce qui concerne le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale (REU), la parité hommes-femmes n'est pas directement visible dans les produits et services fournis mais, d'après les entretiens, elle est intégrée dans le cycle des projets conformément aux directives de la FAO ou aux exigences associées aux instruments de financement liés au changement climatique, comme le Fonds vert pour le climat. Parmi les obstacles à l'intégration des questions de parité dans les activités de la FAO, on peut citer des disparités dans les capacités des points de contact pour les questions de parité hommes-femmes dans les différents pays, les divers degrés de priorité accordés à cette intégration et l'absence de système de suivi de cette dernière à l'échelle de l'Organisation.

85. Dans le secteur de l'élevage, les questions de parité hommes-femmes sont bien présentées dans les projets normatifs et sont extrêmement pertinentes, mais leur intégration dans les projets est un processus qui n'est pas encore achevé. Une solide collaboration a été établie entre la Division de la production et de la santé animales (AGA) et la Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP) et a abouti à des directives pratiques pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les projets relatifs à l'élevage en 2013 (lesquels ne relèvent pas exclusivement de l'OS2). Les descriptifs de ce type de projet qui ont été examinés par l'équipe d'évaluation ont en outre montré une volonté d'intégrer ces questions – généralement en réponse à une exigence des donateurs. Au niveau des pays, des efforts en matière de renforcement des capacités et de sensibilisation ont été rapportés, mais en pratique, la parité hommes-femmes a été négligée lors de la mise en œuvre de la plupart des projets.

86. Dans le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (RLC), la parité hommes-femmes semble être un sujet bien traité, qui bénéficie de l'appui du Siège et de l'équipe de gestion du PS2 (soutien technique et financier apporté pour la publication «Salud, saberes y sabores», par exemple<sup>63</sup>). Un bon alignement sur les directives en matière de parité hommes-femmes a aidé la FAO à remporter des projets du FEM / Fonds vert pour le climat, très exigeants sur ces questions. Au Panama, le PNUD a indiqué avoir reçu des conseils utiles de la part de la FAO en matière de parité hommes-femmes et de gestion forestière dans le cadre d'activités menées dans des communautés autochtones, notamment en ce qui concerne la nécessité d'encourager la participation des femmes.

87. Le Projet d'atténuation du changement climatique dans l'agriculture, mis en œuvre par la FAO en partenariat avec le Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) au Kenya, a été considéré par l'équipe d'évaluation comme un exemple en matière d'autonomisation des femmes. Les connaissances et les compétences que les femmes rurales ont acquises grâce à la formation à diverses pratiques d'agriculture climato-intelligente dans le cadre du projet ont facilité la création d'une pépinière commune, dont les revenus ont été utilisés pour effectuer des investissements supplémentaires dans la production laitière. Le projet a également favorisé l'amélioration de la gestion du fourrage et du bétail, ce qui a permis d'augmenter la production de lait. Malgré ce travail considérable sur les questions de parité, les femmes bénéficiaires continuaient de signaler des obstacles à l'adoption de pratiques efficaces en raison de problèmes sociaux et culturels (rôle des hommes dans la prise de décisions sur l'affectation et l'utilisation des terres, par exemple)<sup>64</sup>. Des efforts supplémentaires devront être consentis pour assurer une réelle intégration des

<sup>63</sup> <http://www.fao.org/publications/card/fr/c/18269ES/> et <http://www.fao.org/americanas/noticias/ver/es/c/1141377/>.

<sup>64</sup> *Lessons from the MICCA pilot project in Kenya*. FAO, 2015. <http://www.fao.org/3/a-i4396e.pdf>.

considérations de parité hommes-femmes dans les modes de pensée et les pratiques de l'ensemble des parties prenantes.

## Nutrition

**Constatation 14.** Malgré le large éventail de mesures d'appui normatif et de soutien aux politiques mis en œuvre en amont pour favoriser une intégration systématique de la nutrition, la majorité des projets menés au titre de l'OS2 ne sont pas parvenus à le faire au stade de la conception, d'où la difficulté de déterminer l'ampleur et l'efficacité globales des interventions nutritionnelles de la FAO au niveau des pays.

88. La direction de la FAO a réaffirmé la volonté de l'Organisation d'agir en faveur de la nutrition et de faire en sorte que son engagement dans l'architecture mondiale de la nutrition soit plus visible<sup>65,66</sup>. Une nouvelle Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition<sup>67</sup> a été approuvée en 2012. La vision d'une alimentation et d'une agriculture durables énoncée dans l'OS2 intègre la nutrition dans ses principes fondamentaux de production végétale, animale et aquacole durable<sup>68</sup>.

89. Les produits normatifs la FAO sur la nutrition et sur l'agriculture tenant compte de la nutrition, élaborés au titre de l'OS2 ou d'autres objectifs, sont largement utilisés et cités. Ils comprennent notamment le recueil d'indicateurs relatifs à l'agriculture tenant compte de la nutrition<sup>69</sup>, les Directives d'application volontaire pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, et le manuel sur l'application pratique des systèmes agricoles et alimentaires prenant en compte la nutrition<sup>70</sup>, pour n'en citer que quelques-uns.

90. On trouve en outre de nombreux exemples de projets de la FAO qui ont intégré les questions de nutrition relevant de l'OS2. Les projets axés sur la production végétale ont souvent des effets bénéfiques plus évidents sur la diversification des régimes alimentaires et sur les revenus que ceux qui concernent la production animale ou aquacole. Les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie de même que les jardins potagers familiaux et scolaires semblent être de bonnes approches pour améliorer la consommation d'aliments nutritifs chez les agriculteurs. On voit également des intégrations réussies de la nutrition dans les initiatives régionales liées à l'OS2: la stratégie régionale sur le riz pour une sécurité alimentaire durable en Asie et dans le Pacifique<sup>71</sup>,

<sup>65</sup> *Evaluation of Strategic Objective 1: Contribute to the eradication of hunger, food insecurity and malnutrition*. Bureau de l'évaluation, FAO. Rome, 2018.

<sup>66</sup> Une importance croissante a été accordée à la nutrition au sein du Conseil et de la Conférence de la FAO, ainsi que dans les comités techniques de l'Organisation consacrés à l'agriculture, aux pêches, à la foresterie et aux produits, et dans le cadre des conférences régionales de la FAO tenues en 2016. L'un des grands jalons a été la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2, novembre 2014), avec l'approbation de la Déclaration de Rome sur la nutrition et de son Cadre d'action et le lancement de la Décennie d'action des Nations Unies en faveur de la nutrition (2016-2025).

<sup>67</sup> *Stratégie et vision de la FAO pour ses activités en matière de nutrition*. FAO. Rome. 2014.

<sup>68</sup> *Construire une vision commune pour une alimentation et une agriculture durables. Principes et approches*. FAO. Rome. 2014. <http://www.fao.org/3/a-i3940f.pdf>.

<sup>69</sup> *Compendium of indicators for nutrition-sensitive agriculture*. FAO. Rome. 2016.

<sup>70</sup> *Nutrition-sensitive agriculture and food systems in practice. Options for interventions*. FAO. Rome. 2017.

<sup>71</sup> *A regional rice strategy for sustainable food security in Asia and the Pacific*. FAO. Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. 2014.

par exemple, encourage l'utilisation d'outils modernes de sélection pour augmenter la densité de micronutriments dans les grains de riz.

91. Cela étant, la nutrition n'est toujours pas prise systématiquement en compte lors de la phase de conception de nombreux projets menés au titre de l'OS2. Par exemple, le projet de Fonds fiduciaire africain de solidarité<sup>72</sup> au Rwanda a, parallèlement aux possibilités d'emploi, augmenté la consommation d'œufs au sein de la communauté locale – il s'agissait là d'un avantage inattendu du projet, et non du résultat d'une action ciblée. Certains projets de développement de l'aquaculture auraient même pu avoir des incidences indirectes préjudiciables sur les espèces nutritives dont les pauvres peuvent disposer pour leur consommation. Cet exemple montre que les compromis entre l'agriculture durable et la nutrition humaine doivent être mieux pris en compte dès le début de la conception des projets<sup>73</sup>. L'analyse du degré d'intégration de la nutrition lors de la phase de conception menée par l'équipe d'évaluation sur un échantillon de descriptifs de projet estampillés OS2 lui a permis de constater que seulement 28 pour cent d'entre eux comprenaient un type ou un autre d'intervention liée à la nutrition et que moins de 2 pour cent s'intéressaient aux nouveaux problèmes nutritionnels, tels que l'obésité<sup>74</sup>.

92. La Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN)<sup>75</sup> a redoublé d'efforts pour intégrer la nutrition dans les programmes élaborés au titre de l'OS2 depuis l'entrée en vigueur du Cadre stratégique révisé. Cependant, les nutritionnistes et les coordonnateurs chargés de la nutrition dans les bureaux de terrain de la FAO admettent que, malgré l'appui reçu de la Division et les mesures qu'ils ont eux-mêmes prises pour veiller à ce que la nutrition soit intégrée dès la phase de conception des projets, il faudrait mener davantage de consultations et d'activités de sensibilisation, et que les possibilités de prendre systématiquement en compte la nutrition dans les projets font encore défaut.

93. Par ailleurs, la stratégie nutritionnelle de la FAO propose une vision progressiste des activités de l'Organisation dans le domaine de la nutrition, mais elle doit encore être concrétisée, et le suivi et l'évaluation de ces activités, y compris dans le cadre de l'OS2, sont complexes à mettre en place.

## **Changement climatique**

**Constatation 15.** Par des travaux sur le changement climatique bien intégrés dans les activités programmatiques, la FAO contribue à mettre en évidence le lien entre l'agriculture durable et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets aux niveaux mondial,

<sup>72</sup> Le Fonds fiduciaire africain de solidarité a financé un projet de promotion de la diversification des activités agricoles en vue de réduire la pauvreté, de lutter contre la malnutrition et d'améliorer les perspectives d'emploi pour les jeunes en Afrique de l'Est. Ce projet visait à créer des emplois et à améliorer l'accès à l'alimentation dans les districts de Bugesera, Gakenke, Gisagara et Ruhango.

<sup>73</sup> Au Kenya, le «mukene» – petit poisson très nutritif – est de plus en plus utilisé dans les aliments pour animaux (notamment pour les poissons), et cela peut avoir une incidence sur sa consommation par les pauvres si les prix augmentent sous l'effet de la demande.

<sup>74</sup> L'échantillon se compose de 104 projets estampillés OS2 qui ont été sélectionnés de manière aléatoire parmi ceux élaborés entre la publication des nouvelles lignes directrices en matière de conception de projets en mars 2015 et la fin du plan à moyen terme 2014-2017 de la FAO. Les Directives relatives à la gestion environnementale et sociale élaborées par la FAO peuvent être consultées à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/3/a-i4413e.pdf>.

<sup>75</sup> L'évaluation de l'OS1 a mis en évidence que la Division de la nutrition et des systèmes alimentaires (ESN) avait proposé jusqu'ici 32 séminaires bimestriels au personnel du Siège de la FAO afin d'expliquer le concept de nutrition et de montrer de quelle manière la nutrition pouvait contribuer aux activités (*Evaluation of Strategic Objective 1: Contribute to the eradication of hunger, food insecurity and malnutrition*. Bureau de l'évaluation, FAO. Rome, 2018).

régional et national. Les possibilités de financement favorisent la prise en compte du changement climatique dans les programmes.

94. L'équipe d'évaluation a constaté que le changement climatique était bien intégré dans la conception des initiatives, mécanismes d'exécution et produits normatifs élaborés au titre de l'OS2. En outre, avec l'arrivée de mécanismes de financement spécifiquement axés sur le changement climatique (FEM et Fonds vert pour le climat, par exemple), ce dernier est devenu une dimension essentielle de nombreuses interventions de la FAO sur le terrain. La FAO a suivi une approche intersectorielle dans son large portefeuille d'activités liées au changement climatique et menées dans différents domaines comme la foresterie, l'élevage et l'agriculture, notamment au Bangladesh, en Bolivie, au Kenya, au Kirghizistan, au Maroc, en République démocratique populaire lao, au Rwanda et au Viet Nam. L'Organisation a réussi à agir à différents niveaux: négociations à l'échelon mondial, politiques nationales et activités sur le terrain.

95. Parmi les principales contributions des activités liées au changement climatique menées par la FAO au titre de l'OS2, l'équipe d'évaluation note que l'Organisation a aidé à clarifier le lien entre l'agriculture durable et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets aux niveaux mondial et régional, et notamment à faire comprendre que le changement climatique était un paramètre important dans l'agriculture durable. Dans le contexte de l'Accord de Paris, par exemple, la FAO a veillé à ce que les questions agricoles soient prises en compte dans les contributions (prévues) déterminées au niveau national, notamment en aidant les pays à formuler ces dernières. La FAO utilisait déjà des approches intégrées dans ses activités liées au changement climatique lorsqu'elle a introduit sa vision relative à l'alimentation et à l'agriculture durables, mais l'OS2 a été l'occasion de continuer de promouvoir cette intégration. Les priorités des donateurs et les exigences définies par les instruments de financement à l'échelle mondiale (le FEM et le Fonds vert pour le climat, principalement) vont également dans ce sens. Ces exigences n'ont pas été élaborées en tenant compte de l'OS2, mais sont bien en phase avec celui-ci.

## **Gouvernance<sup>76</sup>**

**Constatation 16.** Les activités menées par la FAO pour favoriser un processus décisionnel participatif et multisectoriel aux niveaux mondial, régional et national ont aidé à promouvoir les principes de l'agriculture durable. En tant que partenaire gouvernemental neutre et fiable, la FAO a contribué aux processus stratégiques liés à l'élaboration des politiques et des programmes par la coordination de divers forums et de différentes plateformes.

96. Aux niveaux mondial et régional, la FAO a appuyé des mécanismes qui établissent des normes et standards internationaux, et favorisent un processus décisionnel participatif et un débat sur les politiques. On peut notamment citer les comités techniques de la FAO – Comité des pêches, Comité des forêts et Comité de l'agriculture – ainsi que la Conférence régionale pour l'Afrique, la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, la Conférence régionale pour le Proche-Orient et la Conférence régionale pour l'Europe ainsi que des communautés régionales telles que les Communautés économiques régionales (CER) en Afrique<sup>77</sup>.

<sup>76</sup> Le Cadre stratégique révisé de la FAO définit la gouvernance comme «*les règles, les organisations et les processus, tant formels qu'informels, au moyen desquels les acteurs publics et privés expriment leurs intérêts et prennent et mettent en œuvre des décisions*». Cadre stratégique révisé. Trente-huitième session. Rome, 15-22 juin. FAO, 2013.

<sup>77</sup> Le Comité des pêches, par exemple, a œuvré pour la durabilité en faisant entrer en vigueur, à sa trente-deuxième session, l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il a également beaucoup attiré l'attention sur le Code de conduite pour

97. Une gouvernance inclusive est essentielle pour mettre en place un environnement propice à l'agriculture durable et à un engagement, une planification et une prise de décision intersectoriels; elle nécessite une consultation multipartite et est l'un des principes qui sous-tendent l'alimentation et l'agriculture durables. Au niveau des pays et avec l'appui du PS2, la FAO a commencé à encourager un dialogue et des plateformes multipartites. Cet appui aux mécanismes de gouvernance inclusifs visait à favoriser des politiques et des programmes plus intégrés en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables.

98. La FAO a élaboré un certain nombre d'approches intégrées, telles que l'«approche écosystémique des pêches» (AEP) et l'«approche écosystémique de l'aquaculture» (AEA), qui apportent des cadres de gouvernance robustes, mais qui nécessitent des interventions supplémentaires sur le plan de la gestion afin de résoudre les problèmes pressants auxquels ces secteurs font face: limitation de l'effort de pêche et des prises dans la pêche de capture, par exemple, ou problèmes liés aux maladies, à l'utilisation de produits chimiques et à la résistance aux antimicrobiens dans la production aquacole. Dans de nombreux pays, les organisations régionales de gestion des pêches ne sont pas aussi efficaces qu'elles pourraient l'être; elles peuvent présenter des dysfonctionnements ou tourner au ralenti en raison d'un manque d'appui politique et financier. Si elle n'accorde pas suffisamment d'attention à ces organisations, la FAO risque de ne plus pouvoir influer concrètement sur la promotion des principes de gestion durable, à la fois au plan régional et dans les zones ne relevant pas d'une juridiction nationale.

99. Lors de ses visites, l'équipe d'évaluation a constaté que l'appui apporté à différents niveaux par la FAO en matière de gouvernance avait donné de bons résultats dans les pays qui avaient fait l'objet d'un accompagnement spécifique de l'équipe chargée du PS2. On peut citer à titre d'exemple le plan d'investissement national au Bangladesh; le plan de restructuration de l'agriculture et le programme FAO-UE FLEGT<sup>78</sup> au Viet Nam; les programmes nationaux relatifs aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les programmes nationaux de lutte intégrée contre les organismes nuisibles dans trois pays de la Communauté d'États indépendants (CEI)<sup>79</sup>, et l'appui à la gouvernance de l'eau au Maroc.

### 3.6 Efficacité des partenariats

**Constatation 17.** Les partenariats mondiaux et régionaux liés à l'OS2 relèvent plus des initiatives mondiales que du Cadre stratégique, mais ils sont très cohérents avec cet objectif stratégique. Il y a cependant peu de cas où l'OS2 semble avoir renforcé des types de partenariats existants ou engendré de nouvelles formes de partenariats.

100. Les partenariats sont essentiels à la FAO, et jouent un rôle très important dans toutes ses activités. Les constatations de l'équipe d'évaluation relatives aux partenariats de la FAO ne concernent pas spécifiquement l'OS2, mais elles montrent comment ces alliances influent sur la réalisation de ce dernier. On note un certain nombre d'exemples de partenariats multipartites mondiaux, existant de longue date, qui sont bien alignés avec l'OS2, bien que cet objectif stratégique n'ait pas nécessairement eu d'incidence sur leur programme. Il s'agit, entre autres:

une pêche responsable. La trente et unième session de la Conférence régionale pour l'Europe a été consacrée aux systèmes agricoles et alimentaires durables en Europe et en Asie centrale, et la trentième session de la Conférence régionale pour l'Afrique a abordé la question de l'intégration du changement climatique et de la biodiversité dans les activités liées à l'agriculture, à la pêche et à la foresterie.

<sup>78</sup> Le programme FAO-UE d'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) a vocation à réduire et, à terme, à éliminer l'exploitation forestière illégale. <http://www.fao.org/in-action/eu-fao-flegt-programme/fr/>.

<sup>79</sup> Arménie, Bélarus et République de Moldova.

- de partenariats intergouvernementaux comme la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et l'Initiative mondiale pour l'observation des forêts<sup>80</sup>;
- de partenariats avec des organismes des Nations Unies, tels qu'ONU-REDD+ et la CCNUCC;
- de partenariats multipartites formés sous l'égide de la FAO, visant à diffuser des informations et à influer sur les politiques, notamment le Programme mondial pour un élevage durable, l'Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, le Partenariat mondial sur le climat, les pêches et l'aquaculture, le Partenariat mondial sur les sols, le Partenariat de collaboration sur les forêts et Open Foris.

101. Par ailleurs, au niveau régional, la FAO est liée, en tant qu'organisatrice ou partie prenante, à un certain nombre de partenariats importants qui existent depuis longtemps et qui portent sur des questions intéressant l'OS2. Il s'agit notamment de commissions régionales<sup>81</sup> et de réseaux de partage d'informations, comme Dairy Asia et TEAKNET. L'équipe d'évaluation a également mis en évidence de nouvelles formes de partenariats qui intéressent l'OS2 et qui sont apparues parallèlement à celui-ci, notamment des partenariats fondés sur les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables:

- L'Initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord, menée au titre de l'OS2, a renforcé le partenariat entre la FAO et le Conseil arabe de l'eau.
- Dans la région Europe et Asie centrale, un nouveau partenariat a été noué entre la FAO, le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) et l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes afin de travailler sur les questions de remembrement agricole.
- La nouvelle phase du programme de partenariat EAF-Nansen<sup>82</sup>, lancée en 2017, porte sur la diffusion du modèle de l'approche écosystémique des pêches (AEP) pour la gestion d'un ensemble de pêches dans les pays africains.

102. La FAO considère également que les partenariats entre les pays en développement (Sud-Sud) jouent un rôle de plus en plus important pour l'innovation dans l'agriculture. Le Fonds fiduciaire africain de solidarité est un exemple de coopération Sud-Sud innovante appuyée par la FAO qui a intégré la durabilité dans son programme. Il s'agit d'un fonds innovant piloté par l'Afrique, qui soutient des initiatives de développement sur le continent. Le Fonds a été officiellement lancé lors de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO, en juin 2013, avec un financement total de plus de 40 millions d'USD apporté par l'Angola, la Guinée équatoriale et un groupe d'organisations de la société civile basées au Congo.

---

<sup>80</sup> L'Initiative mondiale pour l'observation des forêts (GFOI), menée par l'Australie, la Norvège et les États-Unis d'Amérique, ainsi que la FAO et le Comité sur les satellites d'observation de la Terre, vise à aider les pays participant au programme REDD+ à élaborer les systèmes nationaux de surveillance des forêts et les procédures connexes de mesure, notification et vérification des émissions. <http://www.gfoi.org/about-gfoi/>.

<sup>81</sup> Par exemple, la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique et le Réseau de la région Asie-Pacifique pour la gestion durable et la remise en état des forêts; la Commission régionale des pêches (COREPÈCHES), la Commission générale des pêches pour la Méditerranée, l'Organisation régionale pour la conservation de l'environnement de la mer Rouge et du golfe d'Aden, la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin au Proche-Orient; et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en Afrique de l'Est.

<sup>82</sup> Le Programme EAF-Nansen, FAO, 2016. <http://www.fao.org/3/a-i6039f.pdf>.

**Constatation 18.** La FAO fait montre d'une solide expérience et, de manière générale, d'une bonne efficacité dans ses partenariats avec les gouvernements. On note quelques faiblesses dès lors qu'il s'agit de travailler avec d'autres ministères que ceux de l'agriculture, mais des progrès ont été faits sur ce point grâce aux programmes intersectoriels. Sa collaboration avec des partenaires non étatiques, en particulier les grandes entreprises privées, est limitée, et cela pourrait influer sur sa capacité à faire face aux compromis en matière de durabilité.

103. Aux niveaux national et local, les partenariats noués au titre de l'OS2 sont liés au contexte. Dans certains pays, la FAO a eu tendance à travailler principalement avec ses partenaires traditionnels, notamment lorsque l'objectif était d'améliorer la durabilité d'un secteur donné. Cependant, lorsque la FAO a encouragé des activités multisectorielles, elle a élargi son éventail de partenariats. L'évaluation a ainsi mis en évidence plusieurs projets en Afrique dans le cadre desquels la FAO travaille avec une grande diversité de partenaires étatiques et non étatiques sur l'aménagement des paysages, la régénération des forêts, les mécanismes forêts et paysans et l'agriculture climato-intelligente.

104. Sur le plan thématique / sectoriel, l'équipe d'évaluation a trouvé des exemples de partenariats contribuant aux activités de l'OS2 dans tous les domaines examinés. L'évaluation des ressources forestières réalisée par la FAO est un bon exemple de partenariats noués avec des organismes de recherche, des universités et des entreprises privées en vue d'élaborer de nouvelles technologies au profit du bien public et de permettre aux pays d'accéder à un moindre coût à des informations de télédétection actualisées. En 2015, la FAO a signé un accord de partenariat officiel de trois ans (protocole d'accord) avec Google lors de la COP 21 à Paris, et depuis 2018, l'Organisation utilise le moteur Google Earth Engine pour permettre à plus de 170 pays procédant à des évaluations des ressources forestières d'accéder gratuitement à un ensemble complet d'outils, de bases de données et de systèmes d'imagerie satellitaire ou de télédétection. Un autre exemple de partenariat fructueux est le Package africain des économies océaniques résilientes au climat<sup>83</sup>, lancé en 2016, qui permet à la FAO, à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement de combiner leurs ressources et leurs connaissances techniques pour aider les pays à lutter contre le changement climatique.

105. L'équipe d'évaluation a également relevé de multiples formes de collaboration autour du changement climatique: sur le terrain, avec des organisations non gouvernementales (ONG) locales; au niveau national, avec les ministères de l'agriculture (pour l'agriculture climato-intelligente, par exemple), de l'environnement ou des forêts (pour le programme REDD+, par exemple); et au niveau mondial, avec les Nations Unies et des organismes internationaux (Programme ONU-REDD, Alliance mondiale pour une agriculture intelligente face aux changements climatiques, Partenariat mondial sur les sols, par exemple).

106. S'agissant des partenariats avec le secteur privé, la FAO conçoit des moyens de travailler avec les grands acteurs mondiaux de ce secteur, principalement dans le cadre de partenariats multi-acteurs à l'échelle mondiale ou régionale. Dans toutes les régions et au Siège, les personnes interrogées estimaient que l'engagement de la FAO auprès du secteur privé était limité et par trop prudent. Malgré des progrès dans sa collaboration avec ce secteur, la FAO n'a toujours que peu d'influence sur certains des grands acteurs privés qui ont des liens avec l'agriculture et le développement durable. L'évaluation n'a fourni que peu d'éléments montrant un recours accru aux modalités opérationnelles directes (par opposition aux accords institutionnels) avec le secteur privé

<sup>83</sup> <http://www.fao.org/3/a-i6441f.pdf>.

et aucun exemple de grandes entreprises privées ayant modifié leurs pratiques en matière de durabilité du fait de leur collaboration avec la FAO.

107. La FAO a fait usage de son pouvoir de mobilisation et de son mandat normatif, et a tiré parti des partenariats pour communiquer activement sur la durabilité. L'Organisation a contribué à l'élaboration de documents de travail et de stratégies sur la production durable dans les groupes de travail mondiaux et régionaux et les plateformes multipartites dont elle est membre. Au niveau des pays, la FAO a veillé à ce que la durabilité soit prise en compte par de nombreux groupes de coordination nationaux qu'elle dirige ou auxquels elle contribue, notamment au Kenya, au Kirghizistan, au Maroc, en République démocratique populaire lao, au Rwanda et au Viet Nam. En Amérique latine, elle a utilisé les liens étroits qu'elle a noués avec les collectivités locales et les organisations de la société civile pour influer sur les politiques en matière de durabilité. Plusieurs parties prenantes ont souligné l'importance de la neutralité de la FAO dans le cadre de ses contributions aux discussions sur des sujets complexes.

108. Ces activités de renforcement des partenariats ont contribué à mobiliser des fonds que la FAO et les États Membres peuvent utiliser pour porter les programmes à plus grande échelle, mais l'équipe d'évaluation a constaté que cet avantage n'avait pas toujours été pleinement exploité. Il semble qu'on manque d'approches spécifiques pour accéder à l'ensemble des institutions qui s'occupent des questions de durabilité. La FAO, en tant qu'organisme chef de file de projets financés par le FEM et le Fonds vert pour le climat, joue un rôle important en donnant accès à des financements pour les activités liées au changement climatique. Cet avantage lié aux partenariats pourrait être davantage exploité.

### **3.7 Approches et modalités de mise en œuvre**

**Constatation 19.** Les fonds alloués aux interventions menées dans le cadre du PS2 sont principalement le reflet de l'intérêt manifesté par les programmes multilatéraux tels qu'ONU-REDD, le Fonds vert pour le climat ou le FEM, ou par certains organismes donateurs bilatéraux.

109. La plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'au Siège de la FAO et dans les bureaux de terrain, les grands projets ou programmes contribuant à la réalisation de l'OS2 étaient restés dépendants de financements extrabudgétaires des donateurs. Les projets qui ont été conçus ces dernières années se sont avérés davantage conformes aux principes de l'alimentation et de l'agriculture durables. Cependant, les financements de ces projets ont été octroyés conformément aux priorités des donateurs, et le respect de ces principes était plus fortuit que recherché. Le FEM, par exemple, favorise des approches programmatiques qui s'apparentent aux approches intersectorielles et intégrées associées à l'alimentation et à l'agriculture durables (telles que Common Oceans – le Programme mondial pour la gestion durable des pêches et la conservation de la biodiversité dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, l'Initiative pour les pêches côtières et le programme d'impact FEM-7).

110. L'équipe d'évaluation a également noté que, compte tenu de la complexité et de l'ampleur des problèmes à traiter et de la nécessité de transformer de manière significative l'environnement porteur et les mentalités des producteurs et des décideurs, la quantité de ressources mise à la disposition des départements, des divisions, des bureaux régionaux et des bureaux de pays pour la mise en œuvre effective du PS2 était limitée. Pour un grand nombre de personnes interrogées, il s'agit d'un obstacle potentiel à la réussite des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture durables, qui nécessitent une continuité et du temps pour expérimenter et valider les pratiques durables et optimales et pouvoir ensuite les reproduire à une plus grande échelle.

**Constatation 20.** La planification du travail, les processus de communication d'informations et la communication interne liés au Programme stratégique 2 différaient aux niveaux des bureaux régionaux et des bureaux de pays et, dans certains cas, il était considéré que cela avait abouti à des interprétations différentes et parfois floues des domaines prioritaires de l'OS2 et des approches retenues pour la mise en œuvre de ce dernier.

111. Au cours des deux premiers exercices biennaux, la planification du travail a posé problème à de nombreux membres du personnel de la FAO, qui ont eu besoin de temps pour comprendre leur rôle et leurs nouvelles obligations en matière de communication d'informations. Ce problème n'était pas propre à l'OS2: il concernait l'ensemble des objectifs stratégiques. Cela étant, une grande partie du personnel de la FAO a constaté des améliorations dans la collaboration intersectorielle dans le contexte du PS2: les grands domaines d'activité et les produits mondiaux axés sur les connaissances ont permis de mettre fin à des cloisonnements d'activités techniques qui existaient de longue date, en favorisant les débats intersectoriels, en créant des liens au sein du réseau de praticiens et en facilitant l'échange de connaissances et de compétences techniques; les initiatives régionales ont en outre apporté des mécanismes efficaces pour promouvoir une approche programmatique au niveau régional. De l'avis général, l'introduction du cadre de résultats de l'OS2 a aidé à structurer la présentation des rapports à l'échelle de la FAO, et a apporté un mécanisme permettant de mieux communiquer les résultats aux principaux donateurs et partenaires.

### 3.8 Mécanismes d'exécution

**Constatation 21.** Alors que les cadres de programmation par pays sont de plus en plus axés sur l'intégration d'approches liées à la durabilité, une analyse contextuelle de qualité, réalisée plus systématiquement, sera nécessaire pour concrétiser les résultats liés à l'OS2.

#### Cadres de programmation par pays

112. Les cadres de programmation par pays sont les mécanismes qui contribuent le plus à l'élaboration de la réponse de la FAO aux besoins des États Membres dans les efforts qu'ils déploient pour atteindre des objectifs de développement national qui soient conformes au Cadre stratégique révisé et aux priorités régionales et mondiales de la FAO. La dernière génération de CPP est davantage alignée sur le Cadre stratégique révisé, et on a constaté que les questions de durabilité étaient intégrées, à divers degrés, dans la plupart des CPP qui ont été couverts par la présente évaluation. Cependant, il manquait en général une analyse exhaustive des principaux facteurs susceptibles d'entraver la réalisation des interventions menées au titre de l'OS2.

#### Activités techniques de l'Organisation

**Constatation 22.** Les 30<sup>84</sup> activités techniques de l'Organisation associées à l'objectif stratégique 2 représentent un large éventail de mécanismes, qui sont pour la plupart régis par des systèmes de gouvernance extérieurs à la FAO, et l'équipe d'évaluation a relevé des exemples de résultats qui contribuent à l'OS2 ou qui sont communiqués dans le cadre de ce dernier.

113. La majeure partie des activités liées à l'OS2 qui concernent l'établissement de normes et l'élaboration d'accords internationaux est menée dans le cadre des activités techniques de

<sup>84</sup> Ce chiffre ne comprend pas les six éléments classés dans la catégorie des activités techniques de l'Organisation aux fins d'imputabilité et de budgétisation par le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources, à savoir: CT11, Division des politiques sociales et des institutions rurales (ESP), CT58, Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture (AGE), CT66, Point de contact pour les

l'Organisation. L'évaluation indépendante des capacités techniques de la FAO<sup>85</sup> a montré «une amélioration générale de la fourniture des principaux produits et services permettant d'assurer l'activité normative de la FAO entre 2012 et 2016. La FAO a ainsi fourni deux fois plus d'instruments normatifs (tels que des accords internationaux ou des codes de conduite).»

114. Il est ressorti des entretiens que les activités techniques de l'Organisation étaient en général considérées comme des activités importantes qui contribuaient à la réalisation des résultats recherchés au regard de l'OS2. Cependant, étant donné qu'elles prennent la forme d'organes et de mécanismes autonomes, ces activités, notamment lorsqu'elles sont établies au titre des articles 14 et 16 (qui disposent de leurs propres organes directeurs), sont moins influencées par les lignes directrices et la programmation du PS2, car elles ont leurs propres «niches» et mandats, issus des priorités des organisations fondatrices ou chef de file ou des États Membres.

115. En ce qui concerne la promotion, dans le cadre de l'OS2, des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables et de la collaboration intersectorielle, les activités techniques de l'Organisation offrent un mécanisme de coordination efficace, une plateforme de connaissances et un moyen d'influer directement sur les politiques. On peut citer les exemples des organes régionaux des pêches, comme la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée et la Commission des thons de l'océan Indien, et d'autres partenariats, comme le Partenariat mondial sur les sols, le Partenariat de collaboration sur les forêts, et le secrétariat du Partenariat de la montagne.

116. Certaines activités techniques de l'Organisation ont un lien plus direct avec l'OS2, comme ONU-REDD. En tant que programme, il favorise une participation utile et en connaissance de cause des parties prenantes, notamment des peuples autochtones; il est axé sur des approches intégrées; et il met à profit les outils normatifs de la FAO, comme l'évaluation des ressources forestières. Le programme ONU-REDD fournit également une assistance essentielle qui permet aux pays d'accéder au système REDD+ des paiements liés aux résultats, système sur lequel la FAO peut influer du fait de son rôle spécifique dans l'établissement du Système national de surveillance des forêts et des niveaux d'émission de référence / niveaux de référence pour les forêts.

## **Initiatives régionales**

**Constatation 23.** Les initiatives régionales étaient considérées comme des mécanismes d'exécution bien ciblés, souples et efficaces au regard de l'OS2. Plusieurs régions ont favorisé une collaboration entre les objectifs stratégiques, et ont réussi dans certains cas à réunir différents secteurs et divisions sous des thèmes généraux. Les initiatives régionales ont également évolué face aux problèmes nouveaux rencontrés par les régions; c'est le cas, par exemple, de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

117. Les initiatives régionales ont été utilisées comme une plateforme pratique et à long terme permettant à la fois d'englober et de relier, de manière programmatique et stratégique, les besoins des régions et des pays et les objectifs institutionnels de la FAO. Elles ont, à des degrés divers, favorisé une collaboration entre les OS / PS, étoffé les dimensions régionales des activités de la FAO dans le cadre du processus de mise en œuvre des CPP et amélioré la prise en charge par les régions et les pays.

---

questions de parité hommes-femmes, CT69, Division de la statistique (ESS), CT70, Division du Centre d'investissement (TCI), CT72, Division du changement climatique (NRC).

<sup>85</sup> Évaluation indépendante des capacités techniques de la FAO.

[http://www.fao.org/fileadmin/user\\_upload/PermRep/files/FAO\\_Assessment\\_of\\_Technical\\_Capacity.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/PermRep/files/FAO_Assessment_of_Technical_Capacity.pdf).

118. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, les initiatives régionales ont fourni la structure principale pour les activités du bureau régional. L'équipe chargée du PS2 n'en dirigeait officiellement aucune, mais l'OS2 a été considéré comme jouant un rôle très important dans la région. Des activités d'appui à la production durable dans la région ont été intégrées dans l'Initiative régionale 2 – «Agriculture familiale et systèmes alimentaires inclusifs pour un développement rural durable», et dans une grande partie de l'Initiative régionale 3 – «Utilisation durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophe». Des membres du personnel du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et du personnel chargé de la gestion durable des terres ont indiqué qu'ils voyaient les initiatives régionales comme une structure nécessaire aux activités, qui offrait plusieurs avantages, notamment celui de pouvoir décloisonner des activités et mobiliser des financements. Elles auraient aidé à constituer des équipes multidisciplinaires et permis aux équipes techniques de travailler en plus étroite collaboration, du fait du décloisonnement de certaines activités techniques.

119. En Europe et en Asie centrale, les initiatives régionales ne constituent pas un mécanisme d'exécution parallèle, mais une plateforme à moyen et long termes qui fait converger les priorités régionales, les ODD et la vision de la FAO tout en répondant aux priorités des pays. De la même façon, dans la région de l'Afrique, on a axé l'initiative régionale «Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur» sur les besoins en matière de production durable tout en englobant les questions pertinentes pour la région, comme les chaînes de valeur et les échanges transfrontières, les régimes fonciers et l'intensification durable, à l'aide de l'approche «Produire plus avec moins», de l'agriculture de conservation et de l'agriculture climato-intelligente.

120. Au Proche-Orient, l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau a été considérée par des parties prenantes externes clés comme une plateforme efficace pour organiser et communiquer les travaux de la FAO dans un domaine thématique spécifique, avec un descriptif clair, et pour assembler plusieurs actions au sein d'un programme cohérent. Le personnel de la FAO a en outre considéré que cette initiative avait joué un rôle décisif en lançant des débats multipartites sur l'utilisation stratégique des ressources en eau. Elle a facilité le positionnement de la FAO en tant qu'organisme organisateur et chef de file de l'assistance technique en matière d'utilisation de l'eau dans l'agriculture. Ainsi, grâce à la résonance de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau, conjuguée à la promotion de la vision pour une alimentation et une agriculture durables par l'équipe chargée du PS2, les contributions de la FAO ont eu un impact et des effets bénéfiques plus importants au Maroc, via le soutien et le financement d'évaluations nationales de l'utilisation des ressources hydriques et des interventions connexes visant à encourager une gestion plus efficiente de l'eau. L'initiative a en outre permis de renforcer certains partenariats, et d'en nouer d'autres, avec le Conseil arabe de l'eau.

121. Dans la région Asie-Pacifique (RAP), l'Initiative régionale sur le riz et l'initiative Croissance bleue ont mis en évidence l'éventail d'espèces aquatiques sauvages que l'on trouve dans les rizières; nombre de ces espèces ont une grande valeur pour les populations locales, sur le plan de la santé, de la nutrition et la lutte contre les organismes nuisibles. Ces initiatives ont répondu à la nécessité pour la région d'envisager la production durable de riz dans une perspective de systèmes fondés sur les paysages, avec des sous-systèmes de production interdépendants. Il est difficile d'attribuer les résultats de l'association de la riziculture et de la pisciculture à l'OS2, car la FAO travaille depuis longtemps sur la protection intégrée contre les organismes nuisibles et sur les systèmes riz-poisson. Cependant, l'intérêt renouvelé porté à l'analyse au niveau du paysage, l'élaboration de pratiques fondée sur une approche ascendante et participative et l'accent mis sur l'importance de la diversité

environnementale dans les régimes alimentaires sains peuvent être attribués à l'OS2. Globalement, cette approche fondamentalement différente comble les lacunes laissées par des interventions précédentes, qui ont été considérées comme «venant d'en haut» et éloignées des réalités locales. À titre d'exemple, en République démocratique populaire lao, on a adapté une composante de l'Initiative régionale sur le riz aux conditions locales en la reformulant en tant que «Paysage rizicole vert», ce qui a contribué au débat national sur les stratégies à long terme en matière de développement agricole durable.

122. Par ailleurs, trois nouvelles initiatives régionales ont été élaborées en réponse aux demandes actuelles et aux problèmes émergents auxquels la région fait face. Il s'agit de l'Initiative régionale sur le changement climatique, de l'Initiative régionale «Un monde, une santé» et de l'Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement pour le Pacifique. Les nouvelles initiatives, comme «Un monde, une santé», témoignent de la volonté de la FAO de consolider ses atouts en matière de santé animale par l'intermédiaire du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières, tout en collaborant avec l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé animale sur des problèmes nouveaux tels que la résistance aux antimicrobiens.

123. Certaines initiatives régionales ont permis d'attirer des ressources vers les activités de production durable. En Côte d'Ivoire, par exemple, l'initiative régionale «Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur» s'est penchée sur les régimes fonciers et a reçu 30 millions d'USD de la Banque mondiale et la même somme de la Commission de l'Union européenne pour la mise en œuvre de la loi foncière. De même, au Proche-Orient, l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau a permis de mobiliser quelque 10 millions d'USD<sup>86</sup>.

## Grands domaines d'activité

**Constatation 24.** Même s'ils diffèrent dans leurs approches en matière de mise en œuvre et de coordination, les grands domaines d'activité ont montré qu'ils encourageaient efficacement la collaboration intersectorielle au sein de la FAO. Le passage récent aux produits mondiaux axés sur les connaissances pourrait renforcer encore cette collaboration et cette implication des bureaux régionaux.

124. L'équipe d'évaluation a constaté que les grands domaines d'activité avaient largement rempli leurs objectifs consistant à expliciter l'OS2 et à offrir un espace de mise en réseau et de collaboration autour des thèmes de ce dernier. Ils ont favorisé la collaboration entre les divisions de la FAO en permettant un dialogue intersectoriel par l'intermédiaire de «communautés de pratique» et de réseaux étendus et actifs (consacrés à l'agriculture climato-intelligente, aux services écosystémiques et à la biodiversité, par exemple).

125. Cela étant, certaines unités de la FAO ont été quelque peu troublées par la flexibilité des processus et de l'organisation de ces grands domaines d'activité, et leur adoption aurait ajouté une strate structurale d'activités, notamment en matière de coordination (nombreuses réunions des divers groupes de travail, par exemple). D'aucuns ont remis en question l'utilité d'avoir un grand domaine d'activité sur l'agriculture climato-intelligente et un autre sur l'approche intégrée de l'utilisation efficiente des ressources, du fait des chevauchements qu'ils voyaient entre les deux groupes de travail. Par ailleurs, les activités menées dans le cadre du grand domaine d'activité sur l'initiative Croissance bleue étaient étroitement liées à l'initiative régionale Croissance bleue mise

<sup>86</sup> GCP/RNE/009/SWE.

en œuvre en Asie et reposaient sur des domaines techniques de l'Organisation dont il était difficile de discerner les résultats respectifs. Dans les bureaux de terrain de la FAO, une grande partie du personnel a indiqué ne pas avoir pris part aux grands domaines d'activité, ni avoir saisi leur fonction, étant donné qu'ils semblaient répondre à un besoin de coordination au niveau du Siège.

## 4. Conclusions et recommandations

### 4.1 Conclusions

**Conclusion 1. L'OS2, avec ses programmes axés sur la durabilité, est totalement en phase avec le Programme 2030 et les nouveaux besoins des pays. L'élargissement progressif du portefeuille d'activités intersectorielles de la FAO témoigne de l'efficacité assez satisfaisante de cette manière de traiter les facteurs qui sous-tendent les pratiques non durables. La FAO a utilisé son pouvoir de mobilisation et ses atouts en tant que courtier du savoir à bon escient en promouvant les principes relatifs à la durabilité dans le cadre des activités et forums existants, mais a encore du chemin à parcourir pour mettre en œuvre de manière effective les approches proposées dans le contexte de la vision et des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, en particulier au niveau des pays.**

126. L'objectif stratégique 2, dans sa conception et son ciblage, a été jugé extrêmement approprié pour répondre à l'évolution des priorités mondiales et des besoins des pays, en particulier dans le cadre du Programme 2030. L'accent mis par cet objectif sur l'alimentation et l'agriculture durables et son appel à transformer les systèmes de production agricole dans le contexte du changement climatique et des pressions socioéconomiques soulignent la nécessité de prioriser la modification des politiques dans différents secteurs afin de contribuer de manière intégrée à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et de diminuer les risques d'interactions négatives entre différentes composantes des systèmes alimentaires tout en favorisant les synergies entre elles.

127. Nombre des cadres et des produits normatifs élaborés par la FAO au titre de l'OS2 sur divers aspects de la production durable servent de référence à d'autres organisations nationales et internationales ou sont adoptés par celles-ci et orientent leurs activités dans ces domaines. Au sein de la FAO, le personnel et la direction ont considéré l'adoption de l'OS2 et des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables comme une évolution favorable, et le cadre du PS2 comme un outil utile pour aligner les activités de la FAO sur ces principes et relier la vision de l'Organisation aux ODD.

**Conclusion 2. L'évolution de l'OS2, dans sa conception et ses approches, est le reflet de l'expérience acquise et des enseignements tirés de cette dernière. Les concepts de cet objectif stratégique ont gagné en clarté au fil du temps; ils ont en outre été de mieux en mieux compris par le personnel de la FAO, et la cohérence entre les CPP, les priorités régionales et les résultats de l'Organisation au regard de l'OS2 s'est renforcée. La conformité de l'OS2 avec les ODD a constitué un atout dans les débats stratégiques entre la FAO et ses partenaires. Le PS2 s'est engagé sur une bonne voie en promouvant la vision commune pour une alimentation et une agriculture durables, ce qui a permis d'intégrer les concepts clés de la durabilité agricole dans les cadres de programmation de la FAO aux niveaux national, régional et mondial. Cependant, dans de nombreux cas, il manque pour la mise en œuvre de cette vision un cadre descriptif fournissant des approches et outils susceptibles d'en faciliter l'application opérationnelle aux niveaux national et infranational.**

128. Le fait que l'OS2 rassemble plusieurs des plus grands départements et divisions techniques de la FAO rend sa conception et sa mise en œuvre extrêmement complexes et délicates, y compris au niveau des pays. Au sein de la FAO elle-même (sans parler des partenaires externes), il apparaissait clairement nécessaire d'expliquer en quoi consistait le cadre de l'OS2, en quoi il s'éloignait des concepts précédents et de quels moyens spécifiques on devait disposer pour atteindre les résultats attendus.

129. L'approche participative utilisée pour élaborer le cadre de résultats de l'OS2, et pour apporter, à partir de 2018, des modifications issues des leçons tirées de l'expérience et des nouvelles consultations, a contribué de manière décisive à clarifier les choses. La répétition des cycles de suivi et de planification a aidé le personnel du Siège et des bureaux décentralisés à se familiariser plus largement avec le cadre de résultats de l'OS2. Les progrès accomplis par l'intermédiaire des initiatives régionales dans l'alignement des priorités régionales et des résultats recherchés au regard de l'OS2 ainsi que l'évolution des grands domaines d'activité (et leur remplacement actuel par les produits mondiaux axés sur les connaissances) ont permis de mieux comprendre les domaines prioritaires de cet objectif stratégique. Les grands domaines d'activité et les produits mondiaux axés sur les connaissances sont venus à bout de certains cloisonnements d'activités techniques qui existaient de longue date à la FAO. L'élaboration, au titre de l'OS2, du document relatif à l'alimentation et à l'agriculture durables a donné l'occasion de saisir les liens réciproques entre les grands domaines d'activité dans le cadre des divers objectifs stratégiques. Bien que la vision pour une alimentation et une agriculture durables soit principalement axée sur les pratiques de production durables, elle a réussi à s'ouvrir à d'autres domaines tels que la protection sociale, les chaînes de valeur ou la résilience. En outre, l'effort d'harmonisation de l'OS2 avec les ODD a permis de se faire une idée plus claire de la contribution de la FAO au Programme 2030 par l'intermédiaire du PS2. Cela étant, des directives supplémentaires sur les approches et modèles spécifiques à utiliser pour traduire les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables en interventions concrètes seraient utiles pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de l'OS2.

**Conclusion 3. La FAO contribue à faire adopter des concepts, des politiques et des pratiques qui favorisent la production durable par l'intermédiaire des activités menées à tous les niveaux de l'Organisation et dans tous les domaines thématiques. L'équipe d'évaluation a relevé de nombreux exemples de progrès accomplis en matière d'intégration des principes de durabilité dans les produits axés sur les connaissances, les stratégies des commissions mondiales, les approches et dialogues régionaux ainsi que dans les politiques nationales. La FAO a également rencontré des difficultés: très peu de progrès ont été constatés dans la mise en œuvre de pratiques durables ou d'approches et de pratiques intersectorielles à grande échelle ou d'une manière qui assure leur durabilité. Seul un petit nombre d'interventions promouvant des pratiques agricoles durables ont été fondées sur des évaluations rigoureuses des facteurs sociaux et économiques, des caractéristiques au niveau des entreprises, des capacités nationales en matière d'adoption, des avantages comparatifs et de la viabilité à long terme des approches proposées.**

130. La vision pour une alimentation et une agriculture durables et les directives et outils liés à l'OS2 appellent des approches intersectorielles intégrées. La plupart des interventions, par leur conception et leur mise en œuvre, ont réussi à démontrer les avantages potentiels des approches globales et intégrées du développement agricole durable par rapport aux solutions et modèles plus traditionnels qui sont limités à un secteur.

131. Malgré l'efficacité visiblement assez satisfaisante des activités promouvant des approches globales et intégrées en matière de développement agricole durable, l'équipe d'évaluation n'a pas trouvé beaucoup d'éléments indiquant que ces dernières aient eu une ampleur et un impact importants, et a plutôt constaté des résultats d'une portée limitée et une viabilité non assurée. Lors de leur conception, la majorité des interventions concernées n'ont pas fait l'objet d'évaluations rigoureuses de la faisabilité, et notamment de la viabilité des approches proposées et de la capacité d'adoption.

**Conclusion 4. Pour apporter une contribution efficace aux résultats recherchés au regard de l'OS2, il convient non seulement d'encourager activement des approches intégrées et intersectorielles, mais aussi de tenir dûment compte des questions propres aux différents secteurs couvertes par les principes de l'alimentation et de l'agriculture durables – notamment en ce qui concerne l'accroissement de la productivité –, et qui permettent de prendre plus systématiquement en considération les liens, synergies et compromis entre les secteurs. L'une des grandes difficultés rencontrées par la FAO a été la nécessité de recenser et d'étudier l'ensemble des compromis potentiels, et dans certains cas les contradictions, entre durabilité (environnementale et sociale) et productivité. On n'a pas assez examiné les incidences de ces paradoxes sur la signification et l'application concrètes des concepts de durabilité dans des contextes spécifiques ou à l'échelle nationale.**

132. En encourageant des approches spécifiques pour l'élaboration de solutions pour l'aquaculture, l'agriculture ou la foresterie, la FAO porte des jugements de valeur implicites sur ces différents compromis, dans des contextes particuliers, au lieu d'utiliser son avantage comparatif et de profiter des occasions de jouer un rôle de facilitateur, aux niveaux mondial, national et local, pour inciter les parties prenantes à analyser ces compromis et à concevoir des solutions collectivement.

133. La FAO s'est penchée sur ces questions – par exemple en réalisant des évaluations de la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles (SAFA)<sup>87</sup>, ou dans le cadre du grand domaine d'activité portant sur l'utilisation efficiente des ressources ou des interventions liées à l'Initiative régionale sur le riz en Asie – mais bien souvent (et particulièrement dans les petits projets), elle n'a fait que commencer à dresser, pour les bénéficiaires et groupes cibles potentiels ou pour les gouvernements nationaux, le tableau d'ensemble des compromis associés aux différentes dimensions de la durabilité. En outre, dans de nombreux cas, ces compromis sont tels que, pour porter ces systèmes à grande échelle dans les économies de marché modernes, il faudra passer à des politiques d'incitation des marchés ou à des mesures qui favorisent des pratiques plus durables en matière d'utilisation des terres. À cette fin, dans le cadre de l'expérimentation des pratiques d'alimentation et d'agriculture durables, la FAO doit en parallèle promouvoir les changements nécessaires dans l'environnement porteur en continuant de partager les bons résultats qui contribuent, entre autres, à institutionnaliser ces bonnes pratiques dans les stratégies nationales, et

<sup>87</sup> <http://www.fao.org/3/a-i3957e.pdf>.

communiquer des données pour permettre aux gouvernements nationaux et aux autres parties prenantes de prendre des décisions éclairées en tenant compte des avantages et des inconvénients.

**Conclusion 5. La contribution de la FAO aux mécanismes de gouvernance mondiaux et régionaux dans les domaines couverts par l'OS2 est généralement considérée comme étant de bonne qualité et cohérente, ce qui a aidé l'Organisation à promouvoir les principes de la production durable au sein des commissions mondiales et régionales. Il faut maintenant franchir une étape supplémentaire et faire en sorte que ce discours public au sein des mécanismes de gouvernance mondiaux se traduise par des actions concrètes au niveau local. Quant au défi que constitue l'appui aux mécanismes de gouvernance nationaux ou infranationaux qui cherchent spécifiquement à remédier aux facteurs favorisant une production non durable, il convient d'analyser de manière plus systématique l'environnement propice aux changements nécessaires dans les comportements et les institutions, ainsi que les avantages comparatifs des technologies et approches proposées.**

134. La FAO doit aller beaucoup plus loin et s'engager à plus long terme dans le développement de secteurs donnés, en s'attachant à comprendre l'environnement porteur et en s'attaquant de front aux problèmes spécifiques rencontrés par les pays, qu'il s'agisse, par exemple, de la faiblesse de la productivité, des questions d'équité, de la prévention des maladies dans l'élevage et la pêche, de l'utilisation de produits chimiques dans la production aquacole, de la diminution des stocks de poissons, de l'exploitation forestière illégale, de la préservation des ressources génétiques des plantes cultivées et de la participation du secteur privé. La FAO pourrait envisager de s'engager plus systématiquement auprès des gouvernements nationaux et des autres acteurs concernés par les questions de durabilité, en offrant des services d'analyse et d'appui aux politiques sur mesure, adaptés au contexte, et axés sur les avantages, possibilités et risques potentiels associés aux approches proposées.

**Conclusion 6. Les divisions et les bureaux décentralisés de la FAO se sont appuyés sur les partenariats existants dans les domaines couverts par les activités liées à l'OS2, et ont progressivement recherché des occasions de collaborer avec de nouveaux partenaires. Étant donné la complexité, l'ampleur et le caractère innovant des activités menées au titre de l'OS2, avec des ressources financières, techniques et humaines limitées, il faudrait étudier les possibilités d'élargir le champ d'application des partenariats et de renforcer la mobilisation des ressources. Cela aiderait la FAO à mettre en évidence les domaines propices aux synergies et à tirer pleinement parti des situations qui permettent une collaboration plus étroite avec des alliances déjà bien établies ou nouvelles.**

135. Aux niveaux mondial et régional, la FAO est membre de nombreux partenariats multipartites qui sont importants pour ses activités dans le cadre de l'OS2. Bien que la plupart de ces partenariats soient visiblement régis par la stratégie institutionnelle et les protocoles de la FAO, l'importance et l'ampleur des activités liées à l'OS2 requièrent l'élaboration de plans ou de mécanismes de partenariat et de communication spécifiques afin de veiller à ce que toutes les possibilités de collaboration avec des acteurs compétents dans le domaine de l'agriculture durable soient mises en lumière et exploitées. L'élaboration des approches-programmes du PS2 nécessite de déterminer les domaines dans lesquels de nouveaux partenariats pourraient être noués; outre ses partenariats bien établis dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture durables, la FAO devrait envisager d'accroître son engagement auprès de l'ensemble des organisations et acteurs importants aux niveaux international et national, y compris le secteur privé et les instituts de

recherche, et de renforcer les alliances pertinentes avec la société civile et les partenaires internationaux.

## 4.2 Recommandations

**Recommandation 1. La FAO devrait aller plus loin dans ses activités de promotion des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans le contexte de l'OS2, en élaborant des directives claires qui donneraient des indications sur les types de pratiques contribuant à l'application de ces principes, en analysant les approches et les modèles pertinents de façon détaillée et descriptive, et en veillant à l'intégration de questions transversales telles que le changement climatique, la parité hommes-femmes et la nutrition.**

136. Les activités menées par la FAO pour promouvoir les grands principes de l'alimentation et de l'agriculture durables ont contribué pour beaucoup à l'intégration de la notion de durabilité dans les cadres de programmation aux niveaux national et régional. Elles sont bien harmonisées avec le programme d'action mondial en faveur de la durabilité, de même qu'avec les initiatives mondiales et régionales et priorités nationales connexes. La vision de l'alimentation et de l'agriculture durables est une excellente initiative, mais elle donne des orientations de haut niveau, stratégiques et plutôt générales sur ce qui doit être fait pour mettre ses principes essentiels en application. La mise en œuvre de cette vision doit s'appuyer sur un cadre plus détaillé, qui décrit les principales caractéristiques des modèles, approches et pratiques qui sous-tendent chacun des cinq principes. Ce cadre devrait comporter une section consacrée aux directives concernant l'intégration des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Aux niveaux national et local, ces cadres devraient être complétés par une analyse approfondie de tous les compromis et effets de synergie potentiels, et notamment des concessions et solutions possibles.

137. Il est nécessaire de modifier profondément l'environnement porteur si l'on veut obtenir des systèmes de production plus durables et surtout plus intégrés. En tant qu'Organisation membre disposant d'une représentation permanente dans de nombreux pays, la FAO est exceptionnellement bien placée pour encourager et faciliter ces changements; cependant, ces derniers vont bien au-delà de ceux qui ont été traditionnellement préconisés dans les politiques nationales «spécifiques» du secteur de l'agriculture ou de la pêche, ou dans les programmes et projets de développement. La FAO doit engager un processus de transformation, et réaliser une analyse de l'environnement porteur, de la faisabilité des interventions liées à la durabilité et des éventuels compromis à consentir. L'Organisation devrait aider les pays à analyser et à rapporter les effets des scénarios de référence et des autres options possibles aux niveaux infranational et national au regard d'un ensemble d'indicateurs de durabilité, ce qui nécessite une collaboration plus étroite entre les unités concernées (départements techniques et Département du développement économique et social) au sein de la FAO. Ce type d'analyse doit être effectué lors de la conception de chaque CPP et, le cas échéant, lors de l'élaboration des stratégies agricoles nationales, en tenant dûment compte de la complexité de l'environnement porteur.

**Recommandation 2. Pour démontrer la valeur ajoutée des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables et favoriser leur intégration éventuelle dans les politiques, plans et actions de développement à l'échelle nationale, la FAO devrait profiter de la formulation de chaque nouveau Cadre de programmation par pays pour traduire ces principes, ainsi que les 20 actions interconnectées (voir les directives relatives à la transformation de l'alimentation et de l'agriculture nécessaire à la réalisation des ODD), en résultats potentiels au niveau national.**

138. Compte tenu de l'importance et de la nature multidimensionnelle de la vision pour une alimentation et une agriculture durables, les possibilités et risques liés à sa mise en œuvre devraient être mis en lumière dans le cadre d'une participation officielle de toutes les unités concernées de la FAO à l'élaboration du CPP – le principal mécanisme d'exécution des activités de l'Organisation au niveau des pays. La FAO devrait apporter une démonstration claire du bien-fondé des approches et de la stratégie proposées, en tenant pleinement compte de leur faisabilité dans le contexte local, et en les ajustant périodiquement selon les besoins. Pour mettre en œuvre cette recommandation:

- 2a) Avant l'élaboration du nouveau CPP, les bureaux régionaux devraient demander à la direction de leurs bureaux de pays respectifs d'entamer des discussions avec l'équipe chargée du PS2 et les départements techniques sur le cadre de durabilité de la vision pour une alimentation et une agriculture durables et sur le bien-fondé des approches proposées en la matière et des partenariats potentiels.
- 2b) Lors de l'élaboration des interventions y afférentes au cours du cycle du CPP, les départements techniques devraient proposer des services d'analyse et d'appui aux politiques sur mesure, adaptés au contexte, afin de déterminer et d'évaluer les avantages, risques et contraintes potentiels liés à chaque intervention, en fournissant des directives pour concevoir des programmes globaux et multidimensionnels, assortis de jalons et de cibles clairement définis sur les questions de durabilité. En faisant fond sur les expériences passées en matière d'études exploratoires (celles réalisées sur l'agriculture climato-intelligente et des approches similaires), l'équipe chargée du PS2, en collaboration avec les départements techniques, devrait faciliter l'évaluation des spécificités des conditions socioéconomiques de production et des types d'écosystèmes, ainsi que des intérêts des agriculteurs, en mettant en lumière les possibilités et les risques, ainsi que les coûts, les avantages et les compromis potentiels entre les secteurs et entre les écosystèmes et les endroits ciblés, et en élaborant, entre autres, des outils pour permettre une intégration systématique de ces analyses dans les interventions liées à l'alimentation et l'agriculture durables. À cette fin, on pourra utiliser les exemples d'analyse fournis par les études de cas réalisées dans le cadre du projet transfrontière de gestion des écosystèmes agricoles pour le bassin inférieur de la rivière Kagera (Kagera TAMP), qui montrent l'importance et les multiples avantages des approches intégrées fondées sur les dimensions écologiques, économiques et sociales, à l'aide des critères de durabilité (productivité, résilience, stabilité et équité)<sup>88</sup>.

---

<sup>88</sup> <http://www.fao.org/in-action/kagera/news-archive/news-detail/en/c/901665/>.

2c) Lors de la mise en œuvre des interventions correspondantes, les bureaux décentralisés devraient assurer un suivi en temps réel et en continu ainsi qu'une gestion adaptative des programmes afin de réunir des éléments attestant des progrès accomplis et d'ajuster les approches si nécessaire. Les bureaux décentralisés devraient miser sur le suivi à moyen terme d'une série d'interventions, en mettant l'accent sur les résultats obtenus en matière d'incidence sur la durabilité et d'utilisation généralisée d'approches intégrées et intersectorielles. Ce suivi pourrait également être réalisé en association avec les représentants du PS2 et des départements techniques (ceux ayant participé à la phase de conception, par exemple) et, le cas échéant, en faisant intervenir d'autres partenaires de développement et parties prenantes. Les résultats et les éléments probants obtenus grâce à ces processus devraient permettre de juger de l'obtention des éléments attendus, ainsi que des effets inattendus, et être examinés conjointement avec les principaux départements techniques et bureaux concernés afin de favoriser l'apprentissage, l'innovation et la gestion adaptive.

139. En outre, les équipes chargées d'un programme stratégique pourraient revoir les critères existants de sélection des pays cibles afin d'en retenir un petit nombre en vue d'une intégration à grande échelle des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables, puis les utiliser comme des modèles pour démontrer l'efficacité de l'approche. Les critères pourraient cibler les pays confrontés à des problèmes urgents en matière de durabilité (transparaissant dans les politiques nationales), et dans lesquels l'environnement porteur et les conditions locales sont propices à une promotion efficace de l'alimentation et de l'agriculture durables. Dans ces pays, l'équipe chargée du PS2 devrait nouer des partenariats à long terme avec les parties prenantes nationales et internationales afin de mettre en lumière les approches pertinentes et d'encourager une intégration de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les politiques et pratiques nationales à partir d'éléments probants.

**Recommandation 3. L'équipe chargée du PS2 devrait faire fond sur ses avantages comparatifs et ses compétences techniques pour poursuivre ses efforts d'harmonisation des plateformes existantes ou créer une plateforme de connaissances permettant de regrouper et de partager les meilleures pratiques et les résultats obtenus en matière de promotion de la production alimentaire et agricole durable.**

140. L'équipe chargée du PS2 devrait cartographier l'évolution des besoins en matière de connaissances, et les sources de connaissances déjà disponibles, sur les questions liées à l'alimentation et à l'agriculture durables, et faire la synthèse des savoirs issus des réalisations et des enseignements tirés de l'expérience, puis les transformer en meilleures pratiques auxquelles on puisse se référer dans différents contextes. Les plateformes web existantes de la FAO pourraient être utilisées pour apporter des connaissances pertinentes aux principales parties prenantes et aux spécialistes, afin de favoriser une meilleure compréhension des principes de l'alimentation et de l'agriculture durables et des approches y afférentes, et éventuellement leur adoption, sans oublier la possibilité de mieux intégrer les considérations liées à la parité hommes-femmes, à la nutrition et au changement climatique, et d'organiser des discussions mondiales sur ces approches avec les principales parties prenantes et les spécialistes aux niveaux mondial, régional et national.

**Recommandation 4. La FAO devrait continuer d'encourager les approches intersectorielles et intégrées, qui sont des composantes essentielles des solutions aux problèmes de durabilité. Parallèlement, les départements techniques de la FAO devraient, avec l'appui de l'équipe chargée du PS2, étudier toutes les possibilités d'intégrer systématiquement les pratiques durables dans les approches sectorielles, en tenant dûment compte des compromis qu'elles impliquent et des synergies qu'elles recèlent.**

141. Lors de la conception d'outils concrets et de l'allocation de ressources en vue de faciliter l'élaboration de politiques nationales plus intégrées et d'arrangements institutionnels (dispositions de gouvernance) portant sur le secteur de l'agriculture et des ressources naturelles, il convient en outre de veiller à renforcer les politiques sectorielles afin de gérer plus efficacement les compromis à consentir entre les secteurs et entre les dimensions de la durabilité. La FAO doit également utiliser ces axes et approches sectoriels comme un point d'entrée, et présenter la combinaison d'approches sectorielles et intersectorielles comme un moyen important de promouvoir la durabilité.

142. Pour donner suite à la récente analyse des problèmes liés à la coordination intersectorielle, publiée conjointement par la FAO et le Centre mondial d'agroforesterie<sup>89</sup>, l'équipe chargée du PS2 devrait envisager de consacrer une étude aux fondements des approches et mécanismes intégrés sur lesquels repose la réussite des approches intersectorielles et des pratiques se rapportant à un secteur particulier, en tenant dûment compte des compromis qu'elles impliquent. Cette étude pourrait servir aux activités menées par la FAO à l'appui de l'élaboration de stratégies agricoles nationales inclusives et de mesures connexes visant à remédier aux facteurs qui favorisent la spécialisation sectorielle et les pratiques non durables, en mettant l'accent sur la nécessité de s'adapter aux circonstances et aux menaces, dont, entre autres, le changement climatique.

143. Étant donné que les initiatives régionales, en général, se sont révélées efficaces pour mettre en place des activités intersectorielles et des approches intégrées liées à l'OS2 dans divers pays, l'équipe chargée du PS2 devrait s'engager officiellement auprès des autres initiatives régionales clés qui sont coordonnées par d'autres programmes stratégiques et qui jouent un rôle important dans la promotion de l'alimentation et de l'agriculture durables.

**Recommandation 5. La FAO devrait continuer de renforcer les partenariats et les alliances qui concourent à l'établissement de systèmes alimentaires et agricoles durables. À cette fin, l'équipe chargée du PS2 devrait examiner les modalités et réalisations de ses partenariats, ainsi que ses mécanismes de financement, afin de permettre aux interventions liées à l'OS2 de réaliser leur plein potentiel sur le plan de l'impact et des synergies. Les résultats de cet examen seraient ensuite utilisés pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en matière de partenariat et de communication spécifiquement associé à l'OS2 et visant à permettre à tous les partenaires compétents (y compris ceux qui ne font pas partie des partenaires traditionnels) de s'engager et à exploiter les complémentarités et les synergies autour des questions de durabilité. Au niveau national, les bureaux décentralisés devraient pouvoir s'appuyer sur ce plan d'action pour s'assurer la participation active de l'ensemble des partenaires et alliances concernés. Le fil directeur de ces actions aux divers échelons de la FAO devrait être l'élaboration d'initiatives regroupant différents acteurs, suivant le principe selon lequel les ressources apportées par les partenaires vont au-delà des contributions financières et comprennent des compétences, des réseaux et des actions de sensibilisation, ainsi que des investissements.**

<sup>89</sup> <http://www.fao.org/3/a-i7749e.pdf>.

144. L'ampleur et la portée ambitieuse des activités menées au titre de l'OS2 appellent une collaboration renforcée, et plus étroite, avec l'ensemble des parties prenantes clés. La FAO travaille déjà aux côtés des partenaires les plus compétents sur les questions de durabilité (FEM, ONU-REDD, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale [GCRAI]), mais cette coopération pourrait être plus poussée tout en étant simplifiée, et le regroupement d'un éventail d'organisations autour de la vision pour une alimentation et une agriculture durables permettrait d'obtenir de meilleurs résultats. La FAO devrait améliorer la coordination de ces accords de partenariat et tirer profit des complémentarités et des synergies qu'offre une collaboration entre diverses parties prenantes, traditionnelles et nouvelles, dans le cadre de la défense des principes de l'alimentation et l'agriculture durables.

145. L'équipe chargée du PS2 devrait procéder à un examen de sa base de partenaires et élaborer un plan d'action précis en matière de partenariat et de communication afin de s'associer toutes les parties prenantes compétentes (y compris celles qui ne font pas partie des partenaires traditionnels) et d'exploiter les complémentarités et synergies ainsi mobilisées en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables et des questions connexes. Ce plan pourrait prévoir des réunions périodiques avec les principales institutions financières internationales et institutions des Nations Unies (Banque mondiale; Fonds international de développement agricole [FIDA]; Programme des Nations Unies pour l'environnement [PNUE]) afin d'examiner le portefeuille d'activités à l'étude du point de vue des complémentarités potentielles et des perspectives de collaboration. Les nouvelles possibilités de coopération Sud-Sud devraient également être intégrées dans le plan d'action. Lors de l'élaboration du plan d'action, il conviendrait également d'examiner les résultats associés à l'OS2 obtenus par différentes activités techniques de l'Organisation afin d'évaluer leur valeur réelle et la nature de leur contribution, ainsi que les possibilités de renforcer leur cohérence, leurs synergies et leur impact.

Parallèlement à la mobilisation des partenaires de financement, le plan d'action pourrait s'intéresser aux approches permettant d'associer les organisations de la société civile, en particulier les organisations d'agriculteurs, et les entreprises privées au niveau local, et favoriser les partenariats avec des instituts de recherche locaux en vue d'expérimenter de nouvelles approches et/ou d'évaluer les avantages de celles-ci, tout en s'attachant à nouer des alliances avec les défenseurs du développement agricole durable.